

LECTURES

Nouvelle série — Vol. 8 — No 9

Montréal

SOMMAIRE

Editorial p. 250

★

Histoire de la littérature
catholique contemporaine
de Gonzague Truc p. 251

★

Notices bibliographiques p. 255

★

Cote morale des nouveaux
tés p. 264

★

La Voix des maîtres p. 268

★

Les divers modes de pro-
hibition des livres (do-
cument) p. 269

★

Laure Clouet: hier et au-
jourd'hui (page d'an-
thologie) p. 276



MAI 1962

Adrienne CHOQUETTE

(Voir à la page 276)

Une enquête sur la lecture

LE Syndicat National des Editeurs de France publiait, il y a quelque temps, sous forme d'une épaisse brochure minéographiée, les résultats d'une enquête menée en France, en 1960, sur la lecture et le livre.

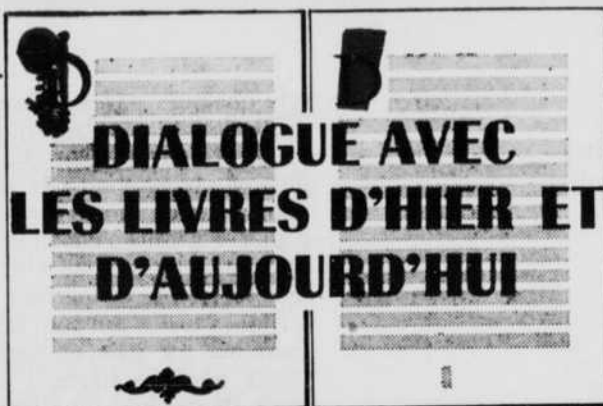
Ce sondage qui a été effectué auprès de 2,082 personnes, nous apprend des choses assez étonnantes. Ceci par exemple: sur 100 Français, 6% ne lisent jamais rien, 52% ne lisent que des « concurrents » du livre (journaux, magazines, revues, etc.), 39.5% lisent les deux (livres et « concurrents »), 2.5% ne lisent que des livres. Ce qui signifie que 58% des Français ne lisent jamais de livres. Quant aux genres de livres lus, voici la proportion établie sur 100 lecteurs de livres et sur les livres en cours de lecture au moment de l'enquête: romans littéraires, 14%; romans d'aventures, 13.5%; reportages, documents humains et témoignages, 9%; roman sentimental, 6%; histoire, biographies, 4.5%; ouvrages politiques, religieux, philosophiques, sociologiques, 4.5%; poésie, théâtre, art, musique, 1%; sciences, 2%; 41.5% n'avaient aucun ouvrage en cours de lecture. Ce qui signifie que les romans (littéraires ou d'aventure) représentent près de la moitié de la « consommation » des Français. Ces résultats ne sont guère reluisants, et s'ils sont tels pour un peuple qui a la réputation d'être grand liseur de livres et de livres sérieux, on peut se demander ce que donnerait une pareille enquête au Canada français.

Le grand mérite de la brochure publiée par le Syndicat National des Editeurs est qu'elle ne se limite pas à une sèche énumération de statistiques mais qu'elle présente aussi une étude de motivations sur le problème du livre et de la lecture. « Qu'est-ce que le livre pour le grand public? Quelle représentation s'en fait-il et comment la lecture de divers livres s'insère-t-elle dans son existence? » « Lecture et travail », « lecture et tabac », « lecture et loisirs », « lecture et sport », etc.: voilà autant de questions sur lesquelles il est bon de savoir l'opinion de M. Toulemonde afin de savoir en quel sens orienter un effort d'éducation.

Une troisième partie donne une étude qualitative sur les habitudes de lecture des enfants et adolescents. Cette étude porte sur le témoignage de 300 enfants et adolescents de 9 à 17 ans. Enfin, la dernière partie fait la synthèse de l'enquête et donne des suggestions assez heureuses pour rendre le livre plus accessible.

A lire pareille enquête faite à l'étranger on se prend à souhaiter qu'un organisme de chez nous, par exemple, la Société des Editeurs ou l'Association des Bibliothécaires de Langue française, entreprenne ici un sondage d'une telle envergure. Cette enquête serait fort précieuse pour tous les éducateurs, les sociologues, les bibliothécaires et en général pour tous les apôtres du livre.

Rita LECLERC



Histoire de la littérature catholique contemporaine

de Gonzague Truc


Bernard-M. MATHIEU, o.p.

Le christianisme, absent des lettres françaises au XVIII^e siècle, réapparaît avec Chateaubriand et *Le Génie du christianisme*. Mais la littérature catholique commençait sur un mauvais pied. Chateaubriand voulait montrer que le christianisme est vrai parce qu'il est beau et bon. Cette conception donnait un beau morceau littéraire, mais non pas une œuvre de théologien. L'ouvrage, paru en 1802, a pu séduire fortement, et même convaincre d'une certaine façon, une société qui avait traversé la tourmente révolutionnaire. A notre époque, *Le Génie du christianisme* peut encore toucher notre sensibilité, mais ne nous convainc plus.

Si on peut parler de christianisme — si vague soit-il — à propos de Chateaubriand, peut-on en dire autant des grands poètes romantiques: Lamartine, Hugo, Vigny et Musset. « Ils ont de la religiosité, une certaine religiosité: ils n'ont pas de religion », écrit l'auteur. Ont-ils une place alors dans une littérature catholique? La position prise par Gonzague Truc nous semble bonne. « C'est qu'ils nous seront un exemple de la tonalité qu'a prise, chez eux, cette donnée chrétienne que malgré eux ils étaient bien obligés de recevoir, et des insuffi-

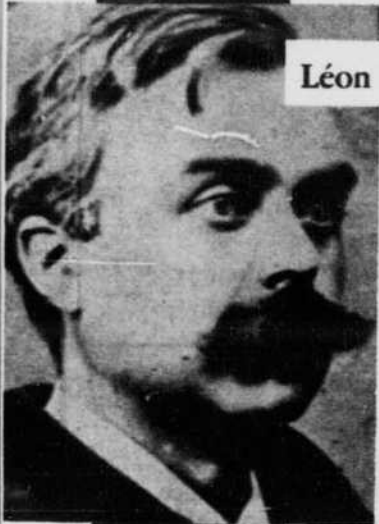
sances ou des égarements de l'incroyance. » Un texte de Georges Goyau, cité par Truc, définit très bien la religiosité des romantiques: « La religion romantique était plus proche de la chaire du Vicaire savoyard que des autels de l'église romaine; et lorsqu'elle jetait un regard sur le catholicisme, elle le regardait, si je puis dire, du dehors plus que du dedans. Quel que fût l'élan de son admiration pour les cathédrales, il y avait un détail qui paraissait la préoccuper assez peu: le tabernacle. » Ceci s'applique très bien à Lamartine, Vigny et Musset. Et Victor Hugo me dira-t-on? Il a pourtant donné de Notre-Dame de Paris une description admirable. Justement, une description, pas autre chose. « Hugo est un verbe qui va », écrit Truc. Si l'on tient absolument à parler de religion, disons qu'elle est simplement verbale.

Lit-on encore le *Journal* d'Eugénie de Guérin? Pour beaucoup de jeunes filles aujourd'hui, Simone de Beauvoir et Françoise Sagan ont la cote d'amour, et si elles lisent ce *Journal*, elles trouveront la sœur de Maurice de Guérin bien innocente. Elles ne savent plus peut-être, comme l'écrit Gonzague Truc, « que l'innocence a ses profondeurs ». Nous avons



Huysmans

relu quelques pages de son *Journal*, lu pour la première fois, il y a une quinzaine d'années, et nous avons été de nouveau charmés par cette prose limpide et savoureuse. « Je ne sais, écrivait-elle, pourquoi il est en moi d'écrire comme à la fontaine de couler. » C'est qu'elle était un écrivain-né. Sa phrase est toute simple, naturelle, nerveuse aussi; son style sent le terroir, le parfum des fleurs. M. Truc cite quelques textes qui sont très beaux: « Notre ciel aujourd'hui est pâle et languissant comme un beau visage après la fièvre. » « C'est un de mes beaux jours, de ces jours qui commencent doux et finissent doux comme une coupe de lait. Dieu soit béni de ce jour sans tristesse. » Ce qui a fait la grandeur d'Eugénie de Guérin, c'est sa foi: une foi qui l'accompagnait partout, qui lui faisait voir le doigt de Dieu dans tous les événements de son existence.

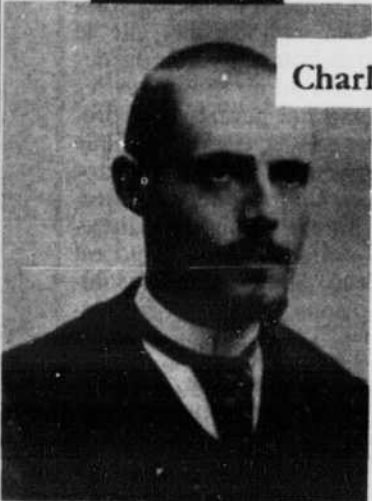


Léon Bloy

Paul Verlaine demeure un des plus grands poètes de la langue française. Nous relisons souvent ce magnifique et poignant poème: « O mon Dieu, vous m'avez blessé d'amour. » Et cet autre à la Sainte Vierge: « Je ne veux plus aimer que ma mère Marie. » « Comment, se demande Truc, à travers une vie à ce point peccamineuse, un tel accent chrétien a pu se faire entendre. » « Nous ne le jugerons pas: lui-même nous y invite, » écrit l'auteur.

*Qui peut sans frémir,
Juger sur la terre.*

La miséricorde de Dieu est infinie, et Verlaine le savait, lui qui a écrit: « Père considérez le prix de votre enfant. »



Charles Péguy

Huysmans et Bloy: deux écrivains qui, s'ils ne furent des saints, tendirent de toute leur force vers la perfection. Le premier nous est bien sympathique: le chrétien d'abord. Après sa conversion — Huysmans était tombé bien bas — il pensa devenir bénédictin, mais se contenta d'être oblat de Saint-Benoît. L'humilité bénédictine devint pour lui règle de vie, et la volonté d'être un saint, le but de son existence. Huysmans transformé par la grâce garda son tempérament: il resta, jusqu'à la fin de sa vie, le vieux garçon bougon, irascible, mais toujours très compatissant et fidèle à ses amitiés. Il mourut saintement après des souffrances atroces qu'il supporta avec résignation. « Jamais, disait-il, je ne souffrirai assez pour racheter l'ignominie de ma vie. » L'écrivain surprend toujours par son style original, peut-être un peu artificiel. Mais le mouvement, le coloris, le vocabulaire, les images très concrètes, font qu'on aime revenir à cet auteur.

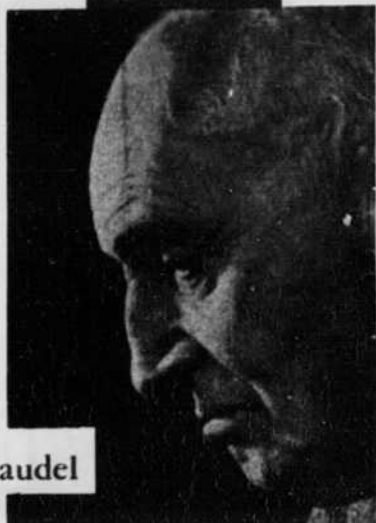
Gonzague Truc admire Huysmans; par contre il se montre plus réticent envers Léon Bloy, et nous le comprenons. Il n'est pas facile de parler de l'auteur de *La femme pauvre*. Il fut « un être exceptionnel, d'une destinée exceptionnelle », écrit l'auteur. La

force de Léon Bloy, c'est sa foi: une foi à toute épreuve, enracinée au plus profond de son être. « Toute ma fameuse violence, écrivait-il, consiste dans une volonté ferme, inébranlable, de crier l'Évangile à une société soi-disant chrétienne et qui n'en veut plus. » Mais il faut bien le dire, Léon Bloy fut souvent injuste, et même, le mot n'est pas trop fort, odieux envers plusieurs, Huysmans en particulier. Barbey d'Aurevilly a écrit une phrase qui le définit très bien: « Léon Bloy est une gargouille de cathédrale qui vomit les eaux du ciel sur les bons et sur les méchants. » Mais nous lui pardonnons bien des violences pour avoir écrit cette admirable phrase: « Il n'y a qu'une tristesse, c'est de n'être pas des saints. »

Les pages consacrées à Péguy et à Claudel sont les meilleures de l'ouvrage. Des deux écrivains, Gonzague Truc préfère Péguy. Sur ce dernier il écrit: « Un grand cœur, un grand esprit, un grand être écrivain. Il est peu de choses qu'il n'ait senties, il en est peu qu'il n'ait comprises. » Péguy est un homme qu'on aime en bloc, si je puis m'exprimer ainsi. « Péguy et son œuvre, écrit Truc, c'est l'expression d'une sensibilité, d'une conscience, d'une volonté, et, comme il eût dit, d'une *charité*. C'est pour cela que ses admirateurs y reviennent toujours, assurés d'y trouver un réconfort intellectuel, oui bien sûr, mais surtout spirituel. L'auteur analyse d'une façon excellente le style si particulier de Péguy, qui au premier abord surprend, déroute même. Mais à lire lentement l'auteur d'*Eve*, on découvre la richesse et la profondeur de son style. « Le style de Péguy, écrit Gonzague Truc, c'est le mouvement même de sa pensée. » Réflexion très juste: les familiers de l'œuvre de Péguy sont toujours sensibles à cette pensée qui se construit sous leurs yeux.

L'auteur est plus réservé dans son appréciation sur Claudel. « Claudel est grand poète, grand écrivain, grand esprit même, et il faut le dire, mais il ne faut pas le dire sans nuances. » Nous partageons entièrement les vues de l'auteur lorsqu'il écrit: que partout « où la foi — et nous pouvons même dire la théologie — soutient Claudel, Claudel reste à sa propre hauteur, solide et plein ». Au risque d'en faire sursauter plusieurs, nous trouvons qu'il y a chez l'auteur de *L'annonce faite à Marie*, des excès de langage et d'images qui l'apparentent à Victor Hugo. Ceci, à la longue, fatigue même le lecteur qui lui est favorable. Mais hâtons-nous de dire que ce ne sont que quelques taches sur une œuvre grandiose.

Bernanos et Mauriac: deux des plus grands noms de la littérature catholique contemporaine. Gonzague Truc a ses préférences — tout critique a les siennes — et elles vont au premier. Il est difficile de porter un jugement sur les romans de Bernanos. Avec lui nous sommes, comme l'écrit l'auteur, « au-dessus et



Paul Claudel



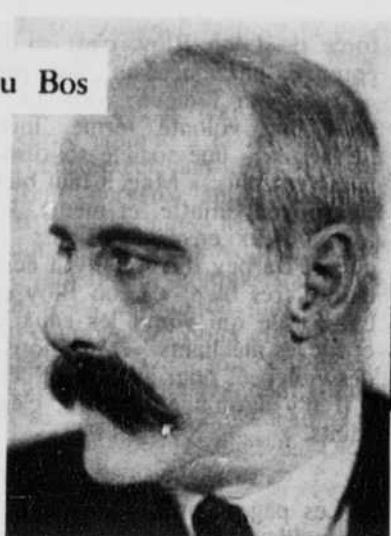
Bernanos



Mauriac



Emmanuel Mounier



Charles du Bos

bien loin de la littérature ». Il y a dans ses livres une présence surnaturelle qui est le fond même de son œuvre, et qu'on ne rencontre pas à ce degré chez les autres romanciers catholiques. Le « tout est grâce » qui ferme le *Journal d'un curé de campagne* résume toute la pensée de Bernanos. Il reste que ses romans sont aussi de grandes œuvres d'art. Sur le point de la forme, Bernanos « ferait songer à Balzac dont il a la puissance », écrit l'auteur. Et nous ajoutons qu'il ressemble aussi à Dostoïevsky par sa force imaginative.

Nous avons l'impression que Gonzague Truc est gêné en parlant de François Mauriac et de son œuvre: ... « une personnalité qui peut faire hésiter la sympathie, mais un écrivain qui force l'admiration » écrit-il en conclusion. Jugement prudent, que nous n'acceptons pas entièrement, car nous aimons également l'œuvre et l'homme.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce livre de Gonzague Truc. Parlant d'Emmanuel Mounier, il cite un beau texte de Maurice Nédoncelle qui résume d'une façon très expressive l'attitude intellectuelle et spirituelle du fondateur d'*Esprit*. « C'était un non-conformiste qui avait le sens de l'histoire, un intellectuel qui se salissait les mains, et un laïc qui ne pensait qu'à Dieu. »

En conclusion de son ouvrage, Gonzague Truc situe clairement le problème de la littérature catholique et de l'art littéraire. La littérature catholique a-t-elle « son éthique et son esthétique particulières » se demande-t-il ? Nous avons toujours cru que « littérature catholique » n'est pas un terme très exact. Si l'on s'en tenait à ce mot, il y aurait de grosses

chances que cela devienne de l'apologétique et la littérature risquerait d'être mal servie. « Un écrivain catholique » ne se met pas à sa table en disant: « Je vais faire de la littérature catholique ». Il oublie même qu'il est écrivain catholique, et il suffit qu'il le demeure en son essence et dans les profondeurs. Dès lors il profite de son élection et nous en profitons », écrit Truc. L'écrivain catholique n'a pas besoin de crier sa foi à tout instant. Si elle est profondément ancrée et bien vivante, elle transformera son œuvre comme elle transforme toute chose. Il s'agit pour l'écrivain catholique de « purifier la source » comme le disait Charles du Bos. Il nous semble alors qu'il est beaucoup plus juste de parler d'« écrivains catholiques » que de « littérature catholique ».

Gonzague Truc nous a donné un beau livre. Le trait marquant de l'auteur est une grande sagesse, qualité plutôt rare chez les critiques littéraires contemporains. Truc sait de quoi il parle, et il ne cède à aucun emballement. Un jugement toujours pondéré, et une information très étendue font de ce livre un excellent instrument de culture. Un lexique des écrivains catholiques — renfermant quelques noms de littérateurs canadiens-français — complète le volume.

Bernard-M. MATHIEU, o.p.

TRUC (Gonzague)

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CATHOLIQUE CONTEMPORAINE. [Tournai] Casterman, 1961. 352p. 21cm. \$4.35

Pour tous

Notices bibliographiques

Littérature canadienne

Sciences sociales

L'ADMINISTRATION FEDERALE DU CANADA. Janvier 1962. Ottawa, L'Imprimeur de la Reine [1962]. 390p. 22cm.

Pour tous

Cet ouvrage qui porte sur l'organisation du gouvernement fédéral du Canada fournit de précieux renseignements sur les divers rouages administratifs (parlement, ministères, etc.), mais il donne aussi des informations sur les organisations internationales dont le Canada est membre (v.g. Nations Unies, Organisation du traité de l'Atlantique Nord, etc.).

Ouvrage de références extrêmement précieux pour les journalistes, les sociologues et les bibliothécaires.

A. C.

Littérature

HAMELIN-ROUSSEAU (Berthe)

UN MAT TOUCHAIT L'AZUR. Montréal, Beauchemin, 1961. 183p. 22cm. \$2.50

Pour adultes

Malgré la citation initiale (p.5) et la discrète allusion de la fin (p. 181), personne sans doute ne nous contredira si nous disons qu'il n'existe aucun rapport entre le contenu de ce livre et le titre qu'il affi-

che. Par son symbole, Nelligan signifiait que son esprit (*mât*), nourri de pensées très hautes (*azur*), voguait dans une atmosphère (*mers*) connue de lui seul (*inconnes*). Ici, Stéphanie aime la mer et les bateaux, déteste les marins, mais finit par immoler à l'un d'eux sa virginité, sans qu'on sache ce qui est advenu d'elle par la suite. On a beau chercher un lien entre les deux situations, on ne le perçoit pas.

L'affabulation repose sur un fait courant: pour la vertu des jeunes Gaspésiennes, Montréal est un terrible Moloch. C'est ce fait qu'illustre le cas de Stéphanie Boisclair. Il se développe, non pas en trois parties, comme le dit l'auteur, mais en deux, la deuxième coupée par un intermède, dans chacune desquelles s'entremêlent la morale et la géographie.

La fillette de quinze ans, fatiguée de ne regarder, dans l'anse du Gros-Cap, que de petits bateaux montés par les deux mêmes éternels pêcheurs, ne rêve que de voir enfin de grands navires, de vrais marins, un port qui compte, le Port en somme, qui ne peut être que celui de Montréal. La romancière consacre 42 pages à ce départ de Stéphanie (ch. 1-7, p. 9-51), qui constitue la première tranche de son récit.

La deuxième ou le séjour à Montréal (ch. 8-14, p. 52-126 et ch. 17-21, p. 145-183) raconte les allées et venues de Stéphanie, logée à l'auberge des Petits-Champs chez une amie d'enfance de sa mère, à travers les rues de la métropole et

le long de ses quais. Seule, une brève fugue à Gros-Cap (ch. 15-16, p. 126-144) morcelle cette narration, vrai centre du roman.

Ce qu'elle raconte, cette partie centrale, c'est la banale histoire de toutes les phalènes humaines qui s'aventurent à voler autour des quais des grands ports. Stéphanie, serveuse à l'auberge de madame Sansregret, y rencontre des gens de toute langue, de tout pays, de toute race. Avec la désinvolture des marins un peu rustres, ils l'aguiçent, la provoquent, la circonviennent. Un jour, elle s'éprend du Breton Yarin, qui la promène sur son bateau et l'accompagne en ville, puis l'attire dans une guinguette. Il conquiert peu à peu le droit de grimper l'escalier, de pénétrer chez Stéphanie, de lui conter solitairement fleurette. Arrive alors ce qui doit arriver, ce qui ne pouvait pas ne pas se produire.

Il faut concéder à l'auteur qu'elle a su atténuer la brutalité de l'acte final; on le devine à trois allusions seulement. La romancière, dont les caractères locaux sont décrits de façon assez peu nette, a su donner à ses marins étrangers un véritable relief. C'est qu'elle a parfaitement saisi et reproduit leur pittoresque argot, cette langue étrange où, alors que le sujet précède ailleurs le verbe, il le suit ici invariablement et, alors que ailleurs le complément suit normalement le verbe, ici il le précède continuellement.

Plût au ciel qu'elle maniât le français avec la même dextérité!

Elle confond *décollage* et *décalage*, emploie *empoigne* pour *poigne*, etc. et elle parle d'une « femme colère qui *se matérialise* ». Elle gonfle ses phrases, à tournure souvent cocasse, de queues qui ne concordent nullement avec leur teneur. Que dire de cette serveuse qui « effleure (peut-être *effeuille* ?) un sourire » ? La singularité de la langue n'a jamais contribué à relever la vérité d'un récit.

On s'étonne encore de ce que, dans ce drame poignant, la religion et la piété n'aient pas leur mot à dire. On comprend mal déjà que madame Sansregret l'aubergiste n'exerce pas, sur sa serveuse, fille de son amie, une surveillance plus étroite, fût-ce au nom de la mère. On ne comprend pas du tout que Bonsecours, la chapelle des marins, se dressant là tout près, la Gaspésienne Stéphanie ne songe même nulle part à y entrer. Elle y eût certainement trouvé, auprès de l'Hôte du tabernacle ou celui du confessionnal, auprès des deux mêmes, l'appui qui l'eût sauvée.

On regretterait que l'oubli fût celui de la romancière, une femme, une mère peut-être, une Montréalaise par surcroît !

Emile CHARTIER, p.d.

THERIAULT (Yves)

LE VENDEUR D'ÉTOILES ET AUTRES CONTES. Montréal, Fides [1961]. 124p. ill. 21.5 cm. (Coll. *Rêve et vie*) \$1.50

Pour tous

« Qu'est-ce que ça vous fait, le ciel d'étoiles ? Pas le ciel et trois étoiles falotes. Pas le ciel renfrogné, grognon, asséché, sombre et avec seulement Vénus... Non plus que ce ciel sans ire où la lune s'ennuie dans le ciel de juillet. Mais un ciel qui est un sac renversé, plein de milliards d'étoiles. Un ciel étincelant, mouvant, grouillant de tous ces clignotements, de toutes ces lueurs en têtes d'épingle. Merveilleux et magnifique, ton ciel, l'ami heureux ! Le ciel à boire comme un flot d'or, comme une cassette de joyaux. Se plonger les mains dans l'immensité et se laisser rouler les



Yves THERIAULT

étoiles entre les doigts ! Devenir un titan riche à milliards qui paie de dix étoiles chaque verre de nectar ! Elle est ainsi l'histoire de celui qui marchait dans nos sentiers, que nous nommions Patrice et qui voulait un jour vendre des étoiles. » (P. 87)

Qu'est-ce que ce galimatias où les mots s'empilent les uns à la suite des autres, sans qu'on puisse voir, en raison de la ponctuation absurde, comment ils se rattachent les uns aux autres ? Qu'est-ce aussi que ce charabia où le déhanchement des petites phrases non soudées évoque la démarche du poulet en passe de devenir coq ? C'est le début du *Vendeur d'étoiles*, un début qui révèle à la fois la façon d'écrire et la manière de développer dont Yves Thériault abuse vraiment. Il faut espérer, pour l'honneur du français chez nous, que cette mode durera « ce que durent les roses », que l'auteur en demeurera le premier et le dernier représentant.

Cela dit sur une « écriture » qui nous paraît crispante, restent les contes qu'elle habille. De ces douze récits les uns racontent des aventures qui peuvent avoir été réelles (*L'accordéon*, *Le chat*); d'autres se rattachent à des institutions locales (*La rose de Midas*, cf. *Le Quêteur* d'Englebert Gallèze ou Lionel Lé-

veillé et le *Jambe-de-bois* de Grignon); d'autres s'inspirent de légendes créées par la crédulité populaire (*Le fondeur de cloches*, *Norbert qui bouge les montagnes*); d'autres enfin sont nés de la fantaisie de l'auteur (*La sécheresse*, *Le bateau blanc*).

Ce dernier nous semble manifester ici trois qualités entre autres. Il connaît l'art du dialogue vif; des sous-entendus, ménagés dans la question, suscitent chez l'interpellé des réponses qui éclairent progressivement la situation. Il sait aussi décomposer les éléments d'un paysage et les peint dans leur variété (dans *Le chat*, celui de la Gueuse). Mais il les peint avec une profusion de couleurs qui en vient presque à éblouir (*La drôle de couleur du ciel*).

Divers ainsi de caractère et d'origine, les contes de Thériault comportent une certaine unité. Presque tous donnent une leçon de sagesse, la même chez presque tous: il faut se garder de vivre dans l'illusion, de se nourrir de rêves extravagants (dans *L'arbre*, l'ambition de l'homme; dans *La femme Anna*, l'avarice de Boutillon; dans *Couleur du ciel*, la jalousie de Véronique; dans *Le bateau blanc*, la lubie de Jérôme, etc).

Yves Thériault nous permettra bien quelque remarque de détail, en vue d'une prochaine réédition. En français, *décoster* (pp. 95, 102) n'existe pas, « abattis » (p. 110) s'écrit *abatix* (cf. Mgr Savard) et *résonance* s'orthographe, comme « dissonance », avec un *n* seulement. Passons à l'auteur les archaïsmes « des argents » (sommets) et « galerie » (véranda). Dans *L'arbre*, la femme, qui finit par faire chambre à part, ne paraît-elle pas dépasser une juste vengeance ? Et *Le chat* ne devrait-il pas débiter avec « L'enfant prit par le chemin des Quatre » plutôt que de s'affubler d'une tête sans lien avec la suite ?

Nonobstant ces vétilles et leur phraséologie cocasse, les douze contes de Thériault offrent, dans leurs dialogues surtout, une lecture agréable et reposante, même instructive.

Emile CHARTIER, p.d.



Paul TOUPIN

TOUPIN (Paul)

THEATRE. *Brutus — Le Mensonge — Chacun son amour.* [Montréal] Le Cercle du Livre de France [1961]. 204p. 20.5cm.

Pour adultes

Paul Toupin est l'un de nos meilleurs dramaturges. Il vient de réunir trois de ses premières pièces. Il aime le théâtre d'un amour d'écrivain; le véritable théâtre, dit-il, « se lira toujours dans un fauteuil, car le théâtre est quelque chose de très plastique et sa langue, non la scène, lui donne de l'étendue » (p.7).

Brutus est un des drames les mieux charpentés du répertoire canadien. L'A. a cherché sa voie dans un retour à la tragédie classique. Il campe des personnages originaux: un Brutus qui représente le conflit de l'amitié et l'illumination politique; un César qui, loin de s'afficher un surhomme, se montre un être aux sentiments simplement humains, même un héros franchement téméraire.

Les deux autres pièces, légères de ton, agréables et intéressantes, portent sur l'amour. Dans *Le mensonge*, l'amour de la vérité est si bien réalisé qu'il aboutit à la suprême vérité de l'amour. *Chacun son amour* présente l'affrontement de deux formes d'amour: l'une, sensuelle, égoïste, aventurière et cynique, l'autre, simple, sincère, honnête et fidèle; cette deuxième forme triomphe.

Romain LEGARE, o.f.m.

Biographie

MALAVOY (André)

LA MORT ATTENDRA.
Préface de Jean-Marc Léger.
Montréal, Les Editions de l'Homme [1961]. 125p. 20cm.
\$1.00

Pour tous

« Il est une sorte d'aventures humaines qui défie l'usure du temps, il est une sorte de témoignages qui conserve indéfiniment son actualité et sa nécessité » (J.-M. Léger, Préface, p. 12). Ces quelques mots expliquent assez bien pourquoi l'auteur et l'éditeur ont cru bon d'offrir au public ces souvenirs de guerre qui datent déjà d'environ vingt ans.

La plupart d'entre nous connaissons assez bien par tout ce qui a été écrit et présenté là-dessus, en quoi consistaient les activités de la Résistance, quels en étaient les dangers, et les horreurs dont ont été victimes les prisonniers des camps nazis. Sur les faits eux-mêmes, nous n'apprenons donc pas grand-chose dans ce petit ouvrage, mais nous y trouvons quand

même un élément nouveau, vraiment enrichissant. Car l'auteur, en racontant son aventure personnelle — aventure qui fut *subie* par des milliers d'autres mais non pas *vécue* de façon identique — met l'accent sur les valeurs spirituelles, sur la puissance de réconfort et même la garantie de survie que peut constituer pour un prisonnier sa richesse intérieure.

C'est en effet en puisant dans les profondeurs de sa conscience, en épuisant toutes les ressources de sa culture et de sa foi que Malavoy et quelques autres — mais ceux-là ne sont pas tellement nombreux — ont pu triompher de l'épreuve qui en conduisit un grand nombre à la mort, à la folie, au désespoir et à toutes les déchéances.

André Malavoy nous fournit donc l'occasion d'une lecture tonifiante, non morbide malgré le sujet qui aurait pu s'y prêter, en nous racontant cette tranche à la fois terrifiante et exaltante de sa vie. Pour les jeunes particulièrement, il y a dans cet ouvrage des notions historiques à approfondir et une magnifique leçon d'humanisme chrétien à tirer.

C. MARTIN-POTVIN

L'éducateur avisé commande

LIVRES de BIBLIOTHÈQUES scolaires ↓ LIVRES DE RÉCOMPENSES scolaires

AUX ÉDITIONS FIDES

Un choix d'ouvrages canadiens et européens sur tous les sujets, pour les élèves et les étudiants de tous les degrés.

SERVICE SPÉCIAL
d'organisation technique
de bibliothèques

SERVICE SPÉCIAL
pour choisir et préparer
vos récompenses scolaires

DES CATALOGUES PRATIQUES QUI VOUS ÉVITERONT DES PERTES DE TEMPS

Votre seul travail: Indiquer, devant chaque titre choisi, le nombre d'exemplaires désirés, et nous faire parvenir votre commande.

Catalogues sur simple demande

MONTREAL, P.Q. — 25 est, rue Saint-Jacques,	UN. 1-9621
AMQUI, P.Q. — Boulevard Saint-Benoit	Tél. 285
RIMOUSKI, P.Q. — 20, rue de la Cathédrale	RA. 3-8521
RIVIERE-DU-LOUP, P.Q. — 456, rue Lafontaine	UN. 2-3561
THETFORD, P.Q. — 240 sud, rue Notre-Dame	FE. 5-2084
HAUTERIVE, P.Q. — 31a, rue Puyjalon	LU. 9-2334
SAINTE-BONIFACE, Man. — 135, av. Provencher	CH. 7-1735
EDMONTON, Alta. — 11540, av. Jasper	HU. 8-1212



Littérature étrangère

Morale

GUERIN (Elisabeth)

TELEVISION NOTRE AMIE. Paris, Centre de Recherches de la Bonne Presse [1961]. 190p. 18.5cm. (Coll. *Connaître et juger*)

Pour tous

Le titre même de ce volume de 196 pages nous indique l'esprit dans lequel l'auteur a voulu aborder le problème de la télévision en rapport avec les soucis qu'il cause à tous les éducateurs. L'auteur ne boude pas la télévision mais il prend une attitude nettement positive en face du problème. Alors que tant d'éducateurs n'acceptent ce nouveau mode de connaissance et de détente que comme un fléau irrémédiable, ce bouquin veut apporter sa contribution à une conception plus constructive. Dans le procès qu'on fait de la télévision, on ne cherche pas à fermer les yeux sur les inconvénients et les méfaits possibles sur les jeunes, mais on établit objectivement le bilan des influences de la télévision chez les enfants. Très souvent les éducateurs mettent facilement au compte de la télévision certains comportements néfastes de l'enfant, alors qu'elle n'aura été que l'occasion de la manifestation de ces déviations. Il n'en dépend que de l'adulte chargé d'éducation de voir à ce que la télévision ne produise que de bons effets sur l'enfant.

L'auteur est sûrement une éducatrice avertie qui a des connaissances théoriques et pratiques de l'enfant et qui a appuyé son étude sur une recherche sérieuse de ce phénomène tout à fait nouveau pour les pédagogues. Ce qui me paraît assez neuf c'est l'établissement

de quelques jalons pour une étude scientifique sur le mécanisme psychologique qui se déclenche chez l'enfant au moment où il est devant son appareil de T.V. Ces quelques données qui ne sont qu'une ébauche permettront aux éducateurs de mieux comprendre l'influence profonde de la télévision et les règles pratiques pour le bon usage.

Ces règles pratiques qui ne comportent que 25 pages n'apportent pas tellement d'éléments nouveaux pour ceux qui connaissent déjà la plaquette *La TV dans le monde de l'enfant* largement diffusée dans notre milieu. Il n'en reste pas moins intéressant d'avoir certains développements précis et nuancés sur ces règles déjà connues.

Pour les lecteurs canadiens, le grand inconvénient de ce volume est qu'il ne s'adresse pas directement à eux. Dans les enquêtes et les sondages auxquels l'auteur se réfère souvent, nous ne pouvons trouver que des indications plus ou moins valables; de même les exemples d'émissions fréquemment apportés ne sont pas de nature à nous éclairer beaucoup puisque nous ne connaissons pas ces programmes. Souhaitons cependant que bientôt une étude du même genre se fasse chez nous à partir d'une enquête sérieuse dans notre milieu et sur les émissions que nos jeunes regardent tous les jours.

Tout éducateur soucieux du problème de la T.V. — et quel éducateur ne l'est pas — trouvera dans ce volume des indications extrêmement précieuses qui lui permettront de repenser ses attitudes pédagogiques et d'apporter au besoin certains correctifs. « L'attitude de l'adulte devant la télévision est le miroir où se reflète sa pratique de l'éducation. »

Maurice PAYETTE, c.s.c.

Religion

FILCHNER (Albert)

AUDITE FILII. Sermons pour enfants. Traduit et adapté par Henri Lapouge. Mulhouse, Salvator, 1961. 210p. 19cm. (Coll. *Le prédicateur des enfants*)

Pour tous, mais spécialisé

Une série de sermons-causeries pour dimanches et fêtes, à l'intention des enfants.

Le grand intérêt de cet ouvrage, c'est qu'il apporte une imposante collection d'histoires et de légendes suggestives aux prédicateurs en quête d'accrochages psychologiques, et surtout de faits de vie illustrant l'engagement chrétien. Les faits de vie, les images, sont pour l'enfant, encore insensible aux idées abstraites, des signes, des moyens de lire la Révélation, de prendre contact avec la vie de foi concrètement vécue. Cet ouvrage est, à cet effet, très pratique.

Il faut cependant formuler aussitôt certaines réserves — ou mieux, certains avertissements — tant sur le plan pastoral que pédagogique.

Plan pastoral. Par l'intermédiaire des images, l'auteur se propose sûrement d'ouvrir à Dieu, à Jésus. Mais il paraît s'éloigner précisément trop du mystère de Jésus. Il semble oublier que le but de la prédication, comme celui de la catéchèse, n'est pas tellement de parler de Dieu, de bavarder sur Dieu... que de faire parler Dieu lui-même, Jésus. L'auteur prône en quelque sorte une religion d'imitation d'adultes ayant vécu avec succès des expériences religieuses. C'est bien, mais des limites s'imposent pourtant, et de sérieuses. Il y aurait

Les commentaires gardent la tonalité des précédents. Ils sont courts, mais clairs. Les animateurs de cercles bibliques, comme tout chrétien soucieux de prendre contact avec la Parole de Dieu, auront donc avantage à ajouter ce nouveau volume à leur collection *Connaître la Bible*.

Guy COUTURIER, c.s.c.

ALTANER (Berthold)

PRECIS DE PATROLOGIE.
Adapté par H. Chirat. Mulhouse, Salvator, 1961. 785p. 21cm. Relié. \$11.75

Pour tous, mais spécialisé

Ce *Précis de patrologie* est une œuvre scientifique de haute qualité; il a été traduit en plusieurs langues. Non seulement il tient compte des publications les plus récentes en ce domaine, mais il présente quelques auteurs nouveaux qu'aucune « patrologie » n'avait mentionnés jusqu'ici.

Pour bien situer cet ouvrage, rappelons que la période patristique de l'histoire de l'Eglise peut se diviser en trois parties: 1) des origines de l'Eglise jusqu'au concile de Nicée en 325; 2) de ce concile jusqu'à celui de Chalcédoine tenu en 451, époque qui constitue l'âge d'or patristique; 3) l'ère patristique prit fin en Occident à la mort d'Isidore de Séville en 636, et en Orient à la mort de Jean Damascène survenue vers 749.

Il convient de noter la différence qui existe entre les Pères et les Docteurs de l'Eglise. Aux deux groupes conviennent les caractéristiques suivantes: 1) l'orthodoxie de la doctrine, ce qui ne comporte pas l'absence absolue d'erreur; 2) la sainteté de vie; 3) l'approbation ecclésiastique, qui doit être expresse dans le cas des Docteurs, mais non dans celui des Pères; 4) l'antiquité ecclésiastique, qui ne convient qu'aux Pères.

Aucun des Pères de l'Eglise ne jouit de l'infaillibilité, et toutes leurs conceptions et déclarations « ne valent que comme des étapes de la présentation de la doctrine et non pas comme un exposé définitif »

(p.35). Mais leur enseignement unanime est considéré par l'Eglise « comme une norme infaillible de la doctrine de foi » (p.36). Toutefois, les opinions des théologiens sont partagées quand elles tentent de déterminer si ce consentement unanime des Pères doit être numérique ou seulement moral. Quant à la question d'une inspiration possible des Pères, elle n'est pas encore clarifiée par les théologiens.

Cet ouvrage remarquable d'un éminent patrologue peut assurer une excellente initiation à la littérature patristique, et il est un précieux instrument de travail pour les chercheurs qui s'intéressent à l'ancienne littérature chrétienne.

Ovila MELANÇON, c.s.c.

STEINMANN (Jean)

JOB. [Bruges] Desclée de Brouwer [1961]. 155p. ill. 20.5 cm. (Coll. *Connaître la Bible*) \$0.90

Pour tous

C'est à l'abbé Steinmann que nous devons la traduction et le commentaire de ce nouveau volume de la collection *Connaître la Bible*. Nous connaissons déjà la traduction qu'il avait faite dans son étude de *Lectio Divina*, et il fait large emploi de son commentaire publié dans la collection *Témoins de Dieu*, ne changeant que peu de choses. Il s'est beaucoup inspiré des commentaires de E. Dhorme et de G. Hölscher, tous deux excellents. Aussi ce petit essai de vulgarisation est-il recommandé à tous ceux qui veulent lire la Parole de Dieu.

Il nous faut donc féliciter l'auteur pour avoir su mettre bien en relief le problème central du poème: la rétribution individuelle. Les longs discours de Job et de ses amis reprennent toujours la même question, la serrant de plus près, mais sans réussir à fournir une réponse satisfaisante. C'est pourquoi le commentaire de la pensée de l'œuvre n'a pas à être allongé; il suffit d'établir clairement les données du

problème, ou d'opposer nettement les positions adverses pour rendre intelligible toute l'œuvre.

En premier lieu, il est essentiel de se rappeler qu'Israël n'a pas encore pénétré le mystère de la rétribution dans l'au-delà. La mort met un point final à la vie humaine; l'homme et le chien ne sont pas différents, dira Qohéleth, à ce moment critique. Par suite, c'est donc dès cette vie que le juste et le pécheur reçoivent leurs salaires.

Les amis de Job défendent la thèse traditionnelle et figée: le juste est nécessairement heureux, et le pécheur malheureux. Ainsi la souffrance est un signe non équivoque du péché commis. Par contre, Job, conscient de sa justice et pourtant écrasé sous la douleur, doute sérieusement d'une telle foi. Au début du dialogue il ne maudira que le jour de sa naissance, à cause de cette profonde déception devant la vie, sans oser s'en prendre à Dieu directement. Mais sans cesse accusé de quelques fautes secrètes, et toujours plus tourmenté par la maladie, il s'emporte et somme Dieu de comparaître devant lui pour y subir son procès, l'accusant donc d'avoir commis quelque injustice à son égard. Dieu se rend à l'appel, mais pour faire dérouler toutes les merveilles de sa création sous les yeux du malheureux. Cette démarche n'a pas d'autre but que d'arracher à Job son admiration et l'aveu de son ignorance devant le mystère divin.

Nous n'avons donc pas encore de solution à ce problème poignant. Le chapitre 19 (v.25-27) ne doit pas être forcé. Le texte hébreu ne permet pas d'y lire une révélation de l'au-delà. Nous aurions aimé que M. Steinmann commente davantage ce passage difficile (p. 65). C'est justement parce que Job ignore tout de l'au-delà que ses accents prennent une telle intensité d'émotion. La mise en doute de la thèse traditionnelle était un pas nécessaire à poser dans l'histoire de la révélation de la récompense du juste dans le Paradis, auprès de Dieu. C'est là tout le mérite du livre de Job, et tout son sens. Y chercher autre chose, c'est faire violence à la pensée de son auteur.

G. COUTURIER, c.s.c.

Littérature

CAU (Jean)

LA PITIE DE DIEU. [Paris] Gallimard [1961]. 275p. 21cm. \$3.40

Appelle des réserves

Ce curieux roman, difficile à comprendre, révèle beaucoup de talent dans l'arrangement et la progression de l'affabulation; il a mérité le prix Goncourt 1961. Quatre hommes, condamnés à la prison à perpétuité, sont dans la même cellule: à tour de rôle, chacun raconte quelques fragments de son histoire personnelle. Un jour, l'un avoue avoir tué quelqu'un; un autre jour, il doute de sa culpabilité ou encore proteste crânement de son innocence. Le « docteur » a-t-il tué vraiment sa femme; Alex, le boxeur, un de ses amis catcheurs ou une prostituée; Eugène, l'excellent ouvrier du bâtiment, sa femme ou l'amant de celle-ci; Match, qui se croyait un artiste à cause de ses belles mains, sa mère ou peut-être son beau-père ?

Ces insatiables parleurs inventent d'étranges jeux, échafaudent des rêves, comme peuvent en imaginer les enfants. Une cinquième voix, anonyme, inquiétante et froide, raconte de temps à autre, les tendresses ou les misères rassemblées entre ces quatre murs. Les sentiments des héros atteignent parfois jusqu'à l'humour macabre ou la folie. Leurs crimes vrais ou faux, leurs culpabilités secrètes arrivent à les solidariser les uns avec les autres, à confondre même leur personnalité et leur vie.

L'A. brouille à dessein les traces: cette incohérence voulue symbolise une humanité livrée à l'incertitude et au manque d'amour. *La pitié de Dieu* pose plusieurs problèmes: ceux de la personnalité, de la complexité absurde de la vie, surtout de la responsabilité. Où se trouve la vérité? Quelle est-elle? Quelle est la part de la liberté? Pour plusieurs de nos contemporains, il semble que sous plus d'un aspect l'image de la prison est devenue l'image la plus naturelle de la con-

dition humaine. Jean Cau a été secrétaire du Sartre pendant plusieurs années et son livre manifeste clairement l'influence du maître. La cellule de ses quatre figurants n'est pas cependant complètement fermée comme celle de *Huis-Clos*; elle montre, à la fin du roman, une toute petite fenêtre pour l'aération et l'espérance: la « pitié de Dieu » qui, au jour du jugement, saura discerner l'irresponsabilité des hommes. Renonçant à « l'enfer » de Sartre (*L'enfer, c'est les autres*), l'A. se jette du côté de Dieu et de son éternité; il abandonne, en définitive, les hommes à la pitié de Dieu, si fantaisiste qu'apparaisse, dans le roman, cette perfection divine. Le désespérant existentialisme athée est légèrement dépassé.

Romain LEGARE, o.f.m.

HENRY (A.-M.), o.p.

SIMONE DE BEAUVOIR OU L'ECHEC D'UNE CHRETIENNE. Paris, Arthème Fayard [1961]. 169p. 19.5cm. (Coll. *Le Signe*) \$2.40

Pour adultes

Un théologien étudie la perte de la foi chez Simone de Beauvoir. Entreprise intéressante qui aurait pu nous donner un grand livre sur le problème de l'athéisme contemporain. Disons-le sans ambages, l'ouvrage du P. Henry est très décevant. Nous avons lu le premier tome de l'autobiographie de Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*. Nous admettons que le milieu bourgeois décrit par l'auteur devait être très étouffant. Elle était née de parents appartenant à la bourgeoisie traditionnellement chrétienne. « Sa mère, écrit le P. Henry, trouvait scandaleux que le Pape s'occupât de questions sociales; en écrivant des encycliques sur ce thème, le Pape trahissait sa mission. C'était aussi l'avis de son père. » Le mensonge est une offense à Dieu. Cependant son père, anti-dreyfusard acharné, disait que le colonel Henry en commettant un faux, « s'était conduit en grand honnête homme ». Mais était-ce suffisant pour perdre la foi? Des centaines d'autres per-

sonnes ont été élevées dans des milieux semblables — nous pensons ici à François Mauriac — et ont gardé leur foi; d'autres même l'ont trouvée. Peut-on vraiment parler alors de « l'échec d'une chrétienté »? Cela nous semble pour le moins exagéré. Veut-on nous faire croire que la vitalité actuelle du catholicisme en France est le fruit d'une génération spontanée ?

Le P. Henry a étudié le monde chrétien dans lequel Simone de Beauvoir a vécu. Sans le vouloir peut-être, il rejoint beaucoup de catholiques — nous en savons quelque chose au Canada français — qui s'acharnent à faire le procès du milieu où ils ont été élevés. « Echec d'une chrétienté »? C'est beaucoup dire. Les nuances que l'auteur aurait dû apporter n'y sont pas.

Bernard-M. MATHIEU, o.p.



Graham GREENE

GREENE (Graham)

A LA RECHERCHE D'UN PERSONNAGE. Deux journaux africains. Traduit de l'anglais par Marcelle Sibon. Paris, Robert Laffont [1961]. 187p. 18.5cm. (Coll. *Pavillons*)

Pour tous

Graham Greene a situé en Afrique deux de ses romans, *La saison*

des pluies, dans le Congo belge, et *Le fond du problème*, en Sierra Leone. Quand il est parti pour le Congo belge en janvier 1959, un roman se dessinait déjà dans son esprit sous l'aspect d'une situation: un inconnu qui surgit inopinément dans une colonie de lépreux isolée de tout. Afin d'édifier un arrière-plan médical authentique, il prit des notes de voyage.

Le second journal, tenu à bord d'un bateau naviguant en convoi vers l'Afrique occidentale en 1941, a été écrit pour le propre plaisir de l'A., à cette époque de la guerre où la vie et un avenir quelconque paraissent à tous incertains.

Ces « Journaux » n'ont été ni l'un ni l'autre tenus en vue d'une publication, mais ils peuvent présenter quelque intérêt en tant qu'échantillon du genre de matière première qu'accumule un romancier. Cet aspect, relatif à la manière de construire un roman, rend le livre particulièrement instructif à un apprenti romancier, à un critique ou un professeur de lettres: on voit l'A. accumuler de la documentation en vue d'un roman; dans ses contacts personnels avec des individus, les changements de lieux, l'audition d'anecdotes, la vision de certains faits, il tente de fixer le portrait moral de son héros, il essaie maintes combinaisons d'intrigue...

Romain LEGARE, o.f.m.

Biographie

CHENEVIÈRE (M.-Etienne), o.cist.s.o.

L'ATTENTE DANS LE SILENCE. Le père Marie-Joseph Cassant, o.cist.s.o. Préface de Thomas Merton. [Bruges] Desclée De Brouwer [1961]. 254p. ill. (h.-t.) 20cm.

Pour tous

Ce qu'est un moine, le monde l'ignore. S'il lit ce livre, il y a chance qu'il l'apprenne.

Il lui faudra, pour cela, se résigner à une certaine monotonie. A travers les trois parties et les vingt-trois chapitres, ce sont les mêmes faits ou événements qui se répètent, appuyés des mêmes citations, développés par les mêmes commentaires. De la première à la dernière page, la physionomie du héros ne varie pas: celle d'un jeune paysan qui, tout enfant, prie pour « être sur les autels », qui y monte en effet après neuf années de vie religieuse et qui meurt, à vingt-cinq ans, en odeur de sainteté.

Ce paysan devenu trappiste, Joseph Cassant, tout semblait s'être conjuré pour l'empêcher de le devenir. Physiquement, sans être un rachitique, c'est un perclus: un mal au genou le condamne à demeurer debout; une respiration haletante lui interdit les longs travaux; une faiblesse généralisée l'écarte des emplois trop pénibles. Intellectuellement, il souffre de la lenteur à comprendre comme à apprendre; quand il y est parvenu, une mémoire revêche le contraint à recommencer sans cesse à neuf. Moralement enfin, il est sujet au découragement, à la désertion presque, finalement au scrupule.

Comment un être aussi mal doué est-il parvenu à contenter son rêve naïf d'« être sur les autels » un jour, c.à.d. d'accéder au sacerdoce? C'est que, entouré d'une famille où l'on respire un air profondément chrétien, il a trouvé sur sa route un curé pour l'orienter vers la

Trappe et, là, un Père-Maître pour transformer en force sa faiblesse congénitale. C'est surtout que, s'étant voué dès son enfance à l'amour du Cœur de Jésus, il a puisé, dans cet amour de plus en plus intense, la lumière de l'esprit, la chaleur du cœur, la force de la volonté. Ces trois éléments ensemble étaient le fruit d'une maxime dont Joseph Cassant ne se départit jamais: conformer sa propre volonté à celle de Dieu seul.

Sa récompense, ce fut de surmonter d'abord tous les obstacles à son ascension, puis, de s'être approché de son modèle au point finalement de s'identifier à lui; enfin de mourir en saint au début même de son adolescence. Et le mérite de l'auteur, c'est d'avoir campé devant le lecteur le type parfait du moine, tel que voulu par saint Benoît, qui parvient au dépouillement total de lui-même à force de pénitence ou d'ascèse d'abord, à force de méditation ou de contemplation ensuite.

Si l'on n'est pas surpris de voir l'anglicisme *scientiste*, pour « scientifique », se glisser sous la plume du préfacier américain Dom Merton, on l'est assez de constater que l'auteur français emploie à maintes reprises l'anglicisme *réaliser* au sens de « se rendre compte » et le verbe *tarauter*, une métaphore assez vulgaire pour « troubler, torturer, tourmenter ».

Emile CHARTIER, p.d.

Vient de paraître

LES CANADIENS D'AUTREFOIS

par Robert DE ROQUEBRUNE

L'ouvrage le plus intéressant qu'il soit donné de lire sur notre régime français. Histoire intime de nombreux personnages hauts en couleurs parmi les explorateurs, les seigneurs, les trafiquants, les coureurs de bois, les administrateurs et les militaires. Abondance de détails inédits, et d'aventures sensationnelles.

290 pages \$3.00



MONTRÉAL et PARIS



Littérature de jeunesse

ADAMSON (Joy)

ELSA. Histoire d'une lionne. [Paris] Hachette [1962]. 46p. ill. 29cm. Relié.

Pour enfants

Histoire « vraie » assez extraordinaire: celle d'une lionne qui, après avoir été apprivoisée et gardée en captivité depuis son jeune âge, est rendue à la vie sauvage une fois devenue adulte. De magnifiques photos en noir et blanc illustrent cet album.

R. L.

CORIN (Jean-Yves)

LA CABANE AUX CHANSONS. Illustrations de Michel Gourlier. Paris, Spes [1961]. 187p. ill. 19.5cm. (Coll. *Jamboree*) \$1.30

Pour jeunes

Marco était né une chanson aux lèvres. Doué d'une jolie voix, il excelle dans les vieilles mélodies du folklore italien. Congédié par un patron grincheux à qui ses chansons n'ont pas l'heur de plaire, le jeune mélomane déniché une vieille boutique d'instruments de musique tenue par un artiste retraité. C'est dans ce « paradis » que Marco découvre le monde enchanté de la musique.

Soudain, un grand projet hante son imagination: il veut faire quelque chose pour son camarade victime de la poliomyélite. Avec l'aide de Bruno, son petit voisin, et des garçons du quartier, ce rêve qui lui avait paru chimérique, prend peu à peu l'aspect d'une réalité merveilleuse.

Cette émouvante histoire racontée dans un style sobre et plaisant sera pour les jeunes une leçon d'aide fraternelle, d'énergie et de courage: « Dans la vie rien ne s'obtient sans amitié, sans solidarité et sans effort. »

C. LALANDE

CRISENOY (Maria de)

S.O.S. POUR BENEDICTE. Illustrations de Paul Durand. [Paris] Hachette [1961]. 190p. ill. (h.-t.) 17cm. (Nouvelle bibliothèque rose, no 87) Relié. \$0.95

Pour jeunes

Quel enfant n'a pas été attiré par un chantier en construction? Quelle aventure de circuler entre les échafaudages sans la crainte de voir surgir un surveillant! C'est à la suite d'une telle escapade que Eric, un jeune garçon espiègle et orgueilleux, entraînera ses camarades vers un danger mortel.

Avertie de cette fâcheuse situation par une manchette de journal, Bénédicte se désole et ne ménage pas ses courses pour sauver la vie de son frère et de ses amis.

Après de multiples aventures, à bout de souffle, magnifique de cran et de courage, elle réussira à enrayer la catastrophe.

Récit d'aventures sans prétention pour jeunes de 9 à 13 ans.

C. LALANDE

JODOIN (Rachel)

MARIE - DES - NEIGES. [Montréal] L'Atelier [1961]. 162p. ill. 19.5cm. \$1.50

Pour jeunes

Ce roman nous transporte aux temps de la colonie naissante de Ville-Marie. Marie-des-Neiges, une jeune Huronne recueillie par Mère Bourgeoys, propose à ses élèves une leçon d'histoire. Les minois blancs et rouges retiennent leur souffle. Ils aiment tant les belles histoires!

Et voilà la fiction et la réalité qui s'entremêlent pour mettre en relief la figure de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys, femme

d'une extraordinaire énergie et d'une extrême affabilité. Toute une pléiade de personnages historiques défilent avec elle: Jeanne Mance, Maisonneuve, Jeanne Le Ber, etc.

On sent chez l'auteur un vif désir d'inculquer aux jeunes un sentiment d'admiration pour ces héros qui ont présidé à la fondation de notre pays. Nos écoliers trouveront profit à lire ces pages qui complètent fort heureusement leurs manuels scolaires.

C. LALANDE

MORRISON (Margaret)

LES PETITS ANES DE NAZARETH. Texte français de Marguerite de Cronenthal et Alain Valière. [Paris] Spes [1960]. 154p. ill. 19.5cm. Relié. \$4.80

Pour jeunes

A l'ombre épaisse d'un grand cyprès qui les protège du brûlant soleil de la Palestine, un groupe d'ânes attendent sagement le retour de leurs maîtres attardés à la synagogue. Avides de connaître les aventures de l'ânesse Dara, les ânes font cercle autour d'elle, pointent leurs longues oreilles pour écouter l'admirable histoire de Jésus. Les mystères joyeux et douloureux de la vie de Jésus défilent lentement sous les yeux des spectateurs attentifs.

C'est une fraîche et touchante histoire de la vie du Seigneur racontée avec une sensibilité et une délicatesse qui raviront les jeunes. Admirons l'aisance avec laquelle l'auteur sait mettre en scène les animaux et leur prêter des sentiments nobles.

La mise en page soignée, la disposition typographique aérée et les dessins artistiques sont d'heureux atouts pour cet ouvrage.

C. LALANDE



ACCUSÉS DE RÉCEPTION



Généralités

CLEMENT (Henriette)

Mon enfant aimera lire. De 6 à 14 ans, des livres qui plairont aux filles et aux garçons. Paris, Centre de recherches de la Bonne Presse [1960]. 31p. 21.5cm. (Coll. *Savez-vous parents*) \$0.95

MALVERNE (Lucien)

Signification de l'homme. Paris, Presses universitaires de France, 1960. 94p. 19cm. (Coll. *Initiation philosophique*)

Philosophie — Morale

MOURGUES (Emilien)

La régulation des naissances. Paris, Nouvelles Editions Debrasse [1961]. 124p. 18.5cm. \$2.40

POUPARD (Paul)

L'abbé Louis Bautain. Un essai de philosophie chrétienne au XIXe siècle. [Tournai] Desclée & Cie [1961]. 403p. 23cm. (Coll. *Bibliothèque de Théologie, série IV, histoire de la théologie, vol. 4*)

Religion

BOUGEROL (J.G.), o.f.m.

Introduction à l'étude de saint Bonaventure. [Tournai] Desclée & Cie [1961]. 267p. 23cm. (Coll. *Bibliothèque de théologie, série 1, théologie dogmatique, vol. 2*)

COLINON (Maurice)

Notre-Dame des roulettes. Paris, Editions Fleurus [1961]. 192p. 18cm. (Coll. *Omnes Gentes*)

COUTURIER (Charles), s.j.

Saint François Xavier. Textes choisis et présentés par le Père Charles Couturier, s.j. Correspondance. Traduction nouvelle. Namur, Les Editions du Soleil Levant [1961]. 188p. 17.5cm. (Coll. *Les écrits des saints*) \$1.80

CROUZEL (Henri), s.j.

Origène et la « connaissance mystique ». Préface du R.P. Henri de Lubac. [Bruges] Desclée De Brouwer [1961]. 633p. 23cm. (Coll. *Museum Lessianum, section théologique no 56*) Relié.

CROZIER (Père)

Par Amour. Consignes d'un animateur surnaturel. Extraits des écrits du Père Crozier. Préface de Monseigneur Fourrey. Lyon, Emmanuel Vitte [1959]. 164p. ill. (h.-t.) 18.5cm.

DEVOLDER (Edmond) et BECQUET (Dom Thomas), o.s.b.

Saint Grégoire de Nazianze. Homélie XXXVIII, XXXIX, XL, I, XLV, XLI. Textes introduits par Dom Thomas Becquet, o.s.b. Choisis, présentés et traduits par Edmond Devolder. Namur, Les Editions du Soleil Levant [1962]. 190p. 17.5cm. (Coll. *Les écrits des saints*) \$1.80

FLURY (A.)

Lettres à Christine. Un prêtre répond à une protestante. Traduit par Y. Claude. Mulhouse, Editions Salvator, 1961. 77p. 18.5cm. \$1.15

GARRONE (S. Exc. Mgr)

L'Eucharistie. Règle de foi. Source de vie. Toulouse, Apostolat de la prière [1961]. 127p. 19cm. \$1.80

GORCE (Denys)

Saint Cyprien. Lettres traduites par L. Bayard. Choies et présentées par le Dr Denys Gorce. Namur, Editions du Soleil Levant [1961]. 191p. 17.5cm. (Coll. *Les écrits des saints*) \$1.80

GUÉLLUY (Robert)

A l'écoute de Dieu. Préface de S. Exc. Mgr Himmer. [Tournai] Casterman, 1961. 222p. 21cm. \$2.50

LESAGE (Germain), o.m.i.

Vers une haute perfection. Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1960. 190p. 24.5cm. \$3.00

MARCOTTE (Marcel), s.j.

Cœur à cœur. Tome II. Montréal, Les Editions Bellarmin [1962]. 259p. 17cm. \$1.00

G. (Myriam de)

Chemin de la Croix des souffrants, des meurtris... Illustrations de M. Barberis. Genvat, Editions Marie-Médiatrice [s.d.] 39p. ill. 17cm.

NEPPER (M.), s.j.

Pour trouver ou retrouver goût à l'oraison. Toulouse, Apostolat de la Prière [1961]. 94p. 16.5cm. \$1.05

SUBTIL (J.), s.j.

Retraites et Récollections sur la vie religieuse. Tome II: *Instrument dans la main de Dieu.* Toulouse, Apostolat de la Prière [1960]. 119p. 19cm.

VEILLET (Raymond)

Comment aider les enfants à prier pour le Concile. Dix thèmes de prière et de méditation. [Paris] Spes [1962]. 76p. 18.5cm. \$0.80

VEILLET (Raymond)

Le Concile au catéchisme. Les enfants se préparent à une nouvelle Pentecôte. [Paris] Spes [1961]. 158p. 18.5cm.

Sciences sociales

ROBB (John)

Fait-divers à la « une ». *La vie intense d'un grand journal.* Adaptation française de Christine Dumaine. Bruxelles, Office de publicité [1961]. 120p. ill. (h.-t.). 18.5cm. \$1.95

URSEL (Pierre d')

Dans la nuit des abîmes. Initiation à la spéléologie. Dessins de René Smet. Namur, Les Editions du Soleil Levant [1961]. 64p. 17.5cm. (Coll. *Pro Juventute*)

Sciences pures ou appliquées

EN COLLABORATION

Les origines de l'homme. Biologie et culture. Paris, Le thielleux, 1960. 204p. 24cm. (Coll. *Cahiers d'Etudes biologiques, nos 6-7*)

Beaux-arts

AGEL (Henri)

Répertoire analytique de 80 courts-métrages (En 16mm.) Paris, Les Editions de l'Ecole [1961]. 208p. ill. 21cm.

Littérature

BERNANOS (Georges)

Dialogues des carmélites. Etude et analyse par Joseph Boly, o.s.c. Paris, Les Editions de l'Ecole [1960]. 133p. ill. 18cm. \$1.45

CHAVINIER (Nicole)

Jours d'orage. Roman. Paris, Del Duca [1961]. 228p. 19.5cm.

DENIS (Marie)

Des jours trop longs. Paris, Editions universitaires [1961] 167p. 19cm.

LINARES (Luisa-Maria)

Sous la coupe de Barbe-Bleue. Traduit de l'espagnol par Marie-Berthe Lacombe. Paris, Librairie des Champs-Élysées [1961]. 254p. 19cm. \$1.50

LUCA DE TENA (Torcuato)

Age interdit. Traduit de l'espagnol par Marie-Anne Saleron et Enrique M. Martinez. Roman. Paris, Spes [1961]. 342p. 20cm.

MERSENNE (Jacques)

Un été pour Elsa. [Tournai] Casterman, 1961. 157p. 19cm. (Coll. *Adolescent, qui es-tu? série Romans*) \$1.75

Cote Morale des Nouveautés en Librairie

Beaucoup d'éducateurs, de libraires, et même de bibliothécaires n'ont pas en mains les instruments nécessaires pour se rendre compte, très rapidement, de la valeur morale des ouvrages qui viennent de paraître sur le marché. Aussi avons-nous pensé leur rendre service en publiant, chaque mois, une liste des plus récents ouvrages avec leur cote morale. Pour les ouvrages étrangers, cette cote a été établie après consultation attentive des diverses revues catholiques de bibliographie-conseil, telles que *Livres et Lectures*, les *Notes bibliographiques*, la *Revue des Cercles d'étude d'Angers*, etc. Il se peut cependant que quelques-unes de ces notes soient, un jour ou l'autre, sujettes à rectification, si, après une étude des ouvrages en question, nous nous rendons compte que la cote donnée par les revues européennes n'est pas adaptée au milieu canadien. Quoi qu'il en soit, nous croyons que les cotes données ci-dessous sont suffisamment sérieuses pour être publiées, sous bénéfice d'inventaire.

- ANDERSON (V.), *Gare aux enfants* TB**
 Roman humoristique. A court de ressources, un jeune ménage à la tête de cinq enfants ouvre un home pour enfants. Nous avons ici le récit du premier été avec les difficultés et les aventures cocasses qui y sont survenues. Ouvrage de divertissement et de détente.
- BELLAT (P.), *Contes et nouvelles* B?**
 Recueil de nouvelles. Récits invraisemblables écrits dans un style quelconque. Ouvrage de peu de valeur et sans intérêt.
- BERGES (Y.-G.), *Auto-stop* B**
 Roman humoristique sur le thème de l'auto-stop. Ouvrage plein de verve et d'esprit.
- BERTIN (C.), *Journal d'un crime* B?**
 Roman. Un homme raconte dans son journal comment il a été involontairement responsable du suicide d'un homme. Histoire qui s'apparente à *La Chute* de Camus et qui pose le problème de la responsabilité envers autrui. Des ambiguïtés sur le plan religieux feront réserver cet ouvrage aux lecteurs formés.
- BLANCHARD (R.), *Ma jeunesse sous l'aile de Péguy* B**
 Autobiographie. Le célèbre géographe français raconte ses souvenirs depuis son enfance à Orléans jusqu'à sa sortie de l'École Normale Supérieure. Ouvrage écrit avec talent et humour et où se manifestent les tendances légèrement anticléricales de l'auteur. Une contribution à la petite histoire.
- CHAUFFIN (Y.), *Le carrelage* B**
 Roman présenté sous forme d'autobiographie et qui veut illustrer le thème de la communion des Saints et de la Rédemption par la souffrance. Intrigue peu vraisemblable. Personnages tendus à l'extrême. Roman original de nature à intéresser les lecteurs cultivés.
- FARALE (D.), *Geneviève* B?**
 Roman qui a pour cadre une mission catholique de Chine. Une religieuse missionnaire y est en lutte avec un chef communiste. Celui-ci fait l'apologie du communisme et celle-là ne peut lui répondre que par l'héroïsme de sa vie. Roman écrit sans doute avec bonne foi mais qui finalement ne tourne guère à l'honneur du christianisme. Pour lecteurs formés.
- GAGNON (M.-A.), *La vie orageuse d'Olivar Asselin* B**
 Biographie qui ne passe pas sous silence les excès où s'est laissé aller Olivar Asselin, mais qui met aussi en lumière ses admirables qualités: son courage, son amour pour la liberté, son zèle pour la pureté de la langue française et surtout sa grande charité envers les pauvres.
- GRANGUILLAUME (D.), *Pas de soufflet pour le gratin* D**
 Roman qui se veut humoristique mais qui n'est que gaulois et où le rire d'un goût douteux n'épargne rien ni personne.
- HULME (K.), *A pleines voiles* B**
 Roman qui narre les aventures d'un capitaine dans la marine marchande américaine à l'époque des grands voiliers. C'est l'histoire d'un couple heureux sur la toile de fond de la mer. Optique protestante. Roman assez long mais de bonne tenue.
- HUTCHISON (A.), *La route du Ghana* B**
 Autobiographie qui narre la pénible odyssée d'un Noir de Johannesburg vers la liberté. Inculpé dans un procès de trahison pour avoir voulu travailler à la libération de son pays, Alfred Hutchison a toutes les peines du monde à s'évader vers le Ghana hospitalier où il doit rejoindre une jeune Anglaise dont il s'est épris. Témoignage bouleversant sur la condition des Noirs dans le sud de l'Afrique. Ouvrage qui s'apparente à ceux de Peter Abrahams. A réserver aux adultes à cause de quelques passages crus.
- INNES (H.), *De sang et de sable* TB**
 Roman d'aventures qui se développe dans les milieux politiques et pétroliers d'Arabie. Le fils d'un aventurier est disparu et tout le roman est centré sur sa recherche. Histoire fort captivante.

- JOMIN (H.), *La Chine* TB**
 Etude très documentée sur les divers milieux sociaux dans la Chine communiste. Vue d'ensemble du mouvement communiste en Chine d'octobre 1911 à janvier 1961. Les répercussions du régime de Pékin dans les divers secteurs du peuple chinois: propriétaires fonciers, bourgeois, intellectuels, étudiants, paysans, ouvriers, femmes, etc. Ouvrage d'une extraordinaire richesse d'informations. A recommander.
- JOUBERT (L.), *La médecine est malade* B**
 Le peuple critique beaucoup les médecins, surtout les spécialistes, parce qu'ils exigent des honoraires trop élevés. Qu'un médecin de famille se mette, lui aussi, à critiquer les spécialistes et les hôpitaux, pour toutes sortes de raisons, voilà du nouveau! Cela nous incline à penser que « la médecine est malade ».
- LANCKER (H. de), *Quand on s'abandonne* B?**
 Roman. Les aventures sentimentales d'une jeune Russe transplantée du Caire à Paris. Fine satire des milieux mondains de la capitale française. Ouvrage de qualité moyenne à réserver aux adultes formés.
- LOLOS (K.), *Un instant de répit* B?**
 Roman. Une compagnie d'infanterie athénienne fait halte, pendant trois jours, dans un village où se noue une idylle entre le lieutenant et une belle paysanne. Histoire émouvante et pathétique racontée d'une plume alerte et agréable. Scène finale d'une crudité gênante. Une prière fort ambiguë. Ouvrage de valeur mais qui ne convient qu'aux lecteurs avertis.
- MAYER (T.), *L'humour anglais* B**
 Recueil de mots amers, cyniques ou spirituels sur l'humour, dus à des écrivains anglais. Ouvrage assez médiocre.
- MARTIN (C.), *Quand j'aurai payé ton visage* M**
- MASSETTI (L.), *Le ciel s'est écroulé* B**
 Roman. Deux orphelines, recueillies par un oncle et une tante, habitent un somptueux château italien. A l'école où elles sont envoyées, on leur enseigne le culte de Mussolini et du fascisme, au grand désespoir de leur oncle qui est juif. Baptisées, les deux fillettes ont des problèmes de conscience au sujet de leur oncle. Récit plein de fraîcheur et d'émotion fait par l'une des orphelines. Un livre de qualité.
- PAKRAVAN (E.), *Le Prince sans histoire* B**
 Roman qui évoque la Perse du XIXe siècle avec ses intrigues de sérail et ses mœurs si éloignées des nôtres. Histoire tragique comme il y en eut tant dans le monde de l'Islam. Style non dénué de poésie mais l'intrigue traîne en longueur. Pour lecteurs cultivés.
- PERRET (J.), *Les Biffins de Gonesse* B**
 Roman humoristique. Trois anciens du 912e R. d'infanterie se retrouvent pour faire de dignes obèques à leur président, mort d'un « fractus de la cocarde »! Ouvrage burlesque, plein de verve, qui amusera les lecteurs cultivés.
- SAROYAN (W.), *Papa, tu es fou* B**
 Roman. Dialogues entre un père et son fils, où le premier donne au second des leçons sur la vie, le prochain, la valeur de l'amour, etc. La situation familiale évoquée est assez bizarre. Ouvrage sans prétention, non dénué d'humour et de spiritualité.
- SAUTERON (F.), *Trois jours comme les autres* B?**
 Roman. Un ouvrier se réjouit des trois jours de liberté que lui vaudra l'absence de sa femme appelée au chevet de son père malade. Mais son travail à l'usine l'accapare et ne lui laisse que le temps de s'apitoyer en vain sur sa vie laborieuse et mesquine, auprès d'une femme indifférente. Bon document sur le côté inhumain du travail en usine. Les héros sont sans idéal, n'ont aucun sens du bien et du mal et n'ont d'autres soucis que de s'éviter des ennuis. Pour lecteurs formés.
- THERIAULT (Y.), *Si la bombe m'était conté* B**
- TECCHI (B.), *Les égoïstes* B?**
 Roman qui met en scène des savants (médecins, professeurs, physiciens, etc.) dans leur vie professionnelle et privée: les uns s'enlisent dans la sensualité, les autres négligent leur femme au profit de leurs travaux, etc. Ouvrage qui illustre l'échec de toute vie d'où sont exclues charité et compassion. Roman assez lourd et artificiel.
- THOREAU (H.D.), *Un yankee au Canada* B?**
 L'auteur, un protestant américain, visite le Canada français en 1850. Son voyage ne dure qu'une semaine, et il est bien plus intéressé par les chutes d'eau de la côte de Beupré et par les murs de la ville de Québec que par les mœurs de nos ancêtres, « pris entre deux feux, les militaires et le clergé ».
- VITOUX (P.), *La terreur sous les palmes* TB**
 Récit qui tient à la fois de l'histoire et du roman. Le thème en est un épisode de la guerre aux îles, à la Guadeloupe, au moment de la Révolution. Une intrigue sentimentale prend place en marge des événements historiques. Pour lecteurs cultivés.

SIGNIFICATION DES COTES

- M** C'est-à-dire *mauvais*: livres à proscrire. Les livres qui tombent sous les lois générales de l'Index sont cotés *mauvais*. Tous les livres à proscrire ne sont pas mis nommément à l'Index; il suffit qu'un livre tombe sous les lois générales de l'Index pour qu'on soit tenu, en conscience, de s'en interdire la lecture.
- D** c'est-à-dire *dangerous*: livres qui peuvent être dommageables à la majorité des lecteurs, soit à cause des implications doctrinales plus ou moins fausses qu'on y trouve, soit à cause de la licence morale qui s'y étale, soit à cause d'une grave indécence dans les descriptions.
- B?** c'est-à-dire *appelle des réserves*: ces réserves peu-

vent être plus ou moins graves. Cette cote s'applique à des volumes qui sont sains dans l'ensemble, mais dont quelques pages sont discutables, soit à cause des idées émises, soit à cause d'une certaine indécence dans les descriptions.

- B** c'est-à-dire *pour adultes*: les livres de cette catégorie n'appellent aucune réserve, mais ne conviennent qu'aux adultes. Quoique irréprochable, un livre coté B pourrait présenter certains dangers pour les jeunes qui n'ont pas l'expérience de la vie.
- TB** c'est-à-dire *pour tous*: livres qui peuvent être mis entre toutes les mains.

Le Courrier des Lecteurs

« Je viens de lire dans votre dernier numéro de Lectures les remarques au sujet de la collection Prix Nobel de littérature. Vous serait-il possible de publier la liste des ouvrages de cette collection qui sont à l'Index. Je crois ainsi que vous rendriez un grand service à plus d'un abonné. » F.L. (Forestville, Cté Saguenay)

— Cette collection étant en cours de publication, il nous est difficile, avant qu'elle soit entièrement publiée, d'indiquer les titres qui sont à l'Index. Cette collection en effet ne publie qu'une seule des œuvres des titulaires du Prix Nobel, et nous ne savons pas d'avance laquelle sera choisie par les éditeurs. Tout ce que nous pouvons dire présentement ce sont les noms des titulaires du Prix Nobel qui ont des ouvrages à l'Index: Maurice Maeterlinck, Anatole France, Henri Bergson (trois œuvres à l'Index: *Essai sur les données immédiates de la conscience*, *L'Evolution créatrice*, *Matière et mémoire*), André Gide.

* * *

« Je suis responsable d'une petite bibliothèque paroissiale où je ne veux pas offrir d'ouvrages malsains mais où je souhaiterais cependant pouvoir prêter autre chose que des romans de Dely ou de Max du Veuzit. Est-ce qu'il y a actuellement sur le marché un ouvrage où je pourrais trouver quelques renseignements sur la littérature étrangère contemporaine? » P.C. (Québec)

— Je crois que vous pourriez trouver les renseignements que vous désirez dans un livre qui a été spécialement préparé pour servir de guide aux responsables de bibliothèques pour tous; il s'intitule *Auteurs contemporains* et il a été publié en 1961 par le Service Culture

et Bibliothèque, de l'Action catholique féminine française. Cet ouvrage qui doit être en vente dans toutes les bonnes librairies se vend \$2.50.

* * *

« Le Château en Suède de Françoise Sagan appelle-t-il, du point de vue moral, un jugement aussi sévère que les romans de cet auteur? » N.L. (Montréal)

— « On traîne toujours les mêmes idées avec soi quoi qu'on fasse » disait un jour Françoise Sagan en parlant justement de son *Château en Suède*. En fait, on trouve dans cette pièce de théâtre les mêmes personnages libertins, le même monde clos, la même conception amoralisée de la vie que véhiculent les romans *Bonjour tristesse*, *Un certain sourire*, *Dans un mois*, *dans un an*, etc. Est-ce que cela signifie que *Le Château en Suède* soit aussi nocif que ces romans? Pas tout à fait: un comportement répréhensible présenté à la scène dans l'atmosphère d'irréalité d'un conte fantaisiste est moins dommageable que s'il est exposé dans un roman contemporain. Il reste cependant que ce spectacle ne convient qu'à des spectateurs très avertis.

* * *

« Je suis à la recherche de renseignements sur l'ouvrage de Pearl Buck, *La grande aventure*. Pourriez-vous m'en donner? » F.L. (Montréal)

— Ce roman de Pearl Buck raconte l'aventure d'un jeune Anglais venu avec sa famille tenter sa chance en Amérique. C'est un peu, réduite aux cadres d'un roman, l'épopée des pionniers américains qui nous est présentée ici dans ce roman très attachant, très captivant, où Pearl Buck, a mis cette tendresse que nous aimons tant chez elle.

Sans être une œuvre de toute première valeur, cet ouvrage a cependant bien des mérites dont le principal est de donner un tableau assez fidèle des multiples difficultés, et des joies aussi, que durent connaître les premiers bâtisseurs des villes américaines. Du point de vue moral, ce roman ne pose guère de problème mais ne convient qu'aux adultes.

* * *

« Je m'adresse à votre courrier pour obtenir quelques notes biographiques sur la vie de Michel Quoist. Je sais qu'il vit en France mais c'est tout. Pourriez-vous me renseigner plus amplement? » G. S.-G. (Montmorency)

— Nous avons répondu à cette question dans le numéro de LECTURES de janvier 1961. Au cas où vous n'auriez pas ce numéro de la revue, voici les renseignements que nous publions alors: « Michel Quoist est un prêtre français, aumônier d'Action catholique au Havre. Après une jeunesse laborieuse (il avait treize ans et demi lorsqu'il commença à travailler), il découvrit sa vocation au sacerdoce grâce à l'Action catholique, et entra au Séminaire à l'âge de dix-huit ans. Après son ordination, il entreprit des études en sociologie et il prit, comme thèse de doctorat, l'étude d'un quartier très populaire de Rouen. Après d'autres enquêtes dans des milieux urbains, il fut nommé vicaire dans une paroisse ouvrière. C'est là qu'il écrivit son deuxième ouvrage intitulé *Prières* — son premier avait été sa thèse de sociologie: *La ville et l'homme*. D'autres ouvrages ont suivi: *Aimer ou le Journal de Dany*, puis *Réussir*. Il prépare actuellement, pour les filles, un ouvrage qui sera le pendant du *Journal de Dany*: *Le journal d'Anne-Marie*. »



LA VOIX DES MAÎTRES

Trois disques
PASTORALE ET MUSIQUE

Dors mon ange

Le célèbre ténor italien, Lazzaro Ferrari, chante ici douze berceuses d'origines fort diverses: berceuses populaires d'auteurs inconnus, berceuses de Schubert, de Cittadini, de Brahms, etc. Il les interprète avec infiniment de douceur et de tendresse, dans cette langue italienne qui est elle-même un chant. L'accompagnement de René Paris (piano) et d'André Remond (violoncelle) a toute la discrétion voulue. Ce disque convient merveilleusement à la fête des mères et il enchantera toutes les mamans, jeunes ou vieilles.

(Microsillon, 33 tours 1/3 — 10 pouces — PASTORALE ET MUSIQUE — PM 25028)

Chants religieux, airs célèbres

Le même interprète nous donne un récital de chants religieux célèbres: Vergin tutt'Amour (*Vierge pleine d'amour*) de Francesco Durante; Sento che'e cuor me manca (*Prière vénitienne*) de Mafféo Zanon; Komm, süßer tod (*Viens, douce mort*) de J.-S. Bach; Preghiera (*Prière*) d'Alessandro Stradella; Ave Maria de F. Liszt; Lascia ch'io pianga (*Laisse-moi pleurer*) de G.-F. Haendel; Agnus Dei de G. Bizet; Ingemisco (*Messe de Requiem*) de G. Verdi. Mélodies très belles interprétées avec cœur et talent. Olivier Alain accompagne à l'orgue.

(Microsillon, 33 tours 1/3 — 10 pouces — PASTORALE ET MUSIQUE — PM 25027)



Hommage au
Père Donccœur

Ce disque, le meilleur que nous ayons entendu depuis longtemps dans le domaine de la chanson populaire, veut être un hommage à la rayonnante personnalité du Père Donccœur, présentée ici sous un aspect assez peu connu au Canada: celui du « rénovateur de la joie de chanter ». « Vous ne prendrez goût au chant que si d'abord vous avez pris goût à une vie qui comporte la musique... et nous-mêmes, ayant juré sur la tombe de Péguy de refaire à la France un culte, une âme et une foi, ne vous étonnez pas que nous voulions vous réapprendre à chanter. » C'est la plume ardente du Père Donccœur qui traçait ces lignes dans la préface à Roland, un recueil de chansons publié en 1929. La chorale l'Alauda (« l'alouette »), fondée elle aussi en 1929, devait rendre ces chansons si populaires qu'aujourd'hui on les chante un peu partout sans en connaître très bien l'origine. Aussi est-ce une joyeuse surprise en même temps qu'une joie pour l'oreille que d'écouter ce disque où l'Alauda interprète quelques-unes des plus belles chansons du célèbre jésuite français: Le Point du jour, La Bohème, Jeanne en chantant, Sur les routes, La Saint-Hubert, Vierge des chemins de France, Chant de l'Alauda, Chant du feu, Kyrie des gueux, Chant de communion, Esprit de Dieu. La chorale l'Alauda est sous la direction experte de Jacque Chailley qui fut, dès 1929, l'intime collaborateur du Père Donccœur.

Un disque à répandre largement dans les groupes de jeunes et dans les familles.

R. L.

(Microsillon, 33 tours 1/3 — 10 pouces — PASTORALE ET MUSIQUE — PM 25029 ARTISTIQUE)

*
* *

Deux disques LUMEN

La Fête-Dieu — La Pentecôte

Deux disques LUMEN qui initient au sens liturgique de la Fête-Dieu et de la Pentecôte. Le texte du premier est dû à Jeanne Ancelet-Hustache et l'autre à Germaine Gathelier. Ils sont tous deux interprétés par Pierre Lecomte, Marie Laurence, Jacques Berger et des enfants.

(Microsillons longue durée, 7 pouces — LUMEN — LD 1-757 et LD-1-758)

Les divers modes de prohibition des livres

Un récent numéro de la *Semaine Religieuse* de Québec (29 mars 1962) publiait un article fort à point sur la législation actuelle de l'Eglise en matière d'interdiction des livres. Il se peut que le prochain Concile apporte des modifications assez notables dans la loi de l'Index. Mais tant que ces modifications ne sont pas connues, la législation qui prévaut est celle qu'expose cet article qu'on ne lira pas sans intérêt ni profit. (N.D.L.R.)

Question:

La *Semaine Religieuse* aurait-elle l'obligeance de rafraîchir nos notions concernant la prohibition des livres? On sait qu'il y a des livres condamnés par décret spécial; d'autres, par voie de disposition générale contenue dans le canon 1399. Mais comment peut-on savoir si un livre est visé par ce canon?

Réponse:

L'Eglise, qui est la gardienne de la foi et des mœurs, se doit de prendre les mesures législatives nécessaires pour protéger la société chrétienne contre les maux que peut produire une littérature dangereuse. Les lois relatives à la censure préalable des livres et à leur prohibition sont contenues dans les canons 1384 à 1405.

Tandis que la censure des écrits avant leur parution ne peut être exigée, comme *remède préventif*, que des fidèles, il est à noter que la prohibition des livres déjà publiés, comme *remède répressif*, atteint tous les livres ainsi défendus, quel que soit leur auteur, baptisé ou non¹.

Sens juridique du mot livre

Tout le long de l'exposé qui va suivre, il ne faut pas perdre de vue le sens juridique du mot « livre ». Sauf stipulation contraire, les lois édictées aux canons 1384-1405 s'appliquent en effet aux écrits de toute forme et de toute longueur, livres, journaux, périodiques, du moment qu'ils sont édités².

On sait, d'autre part, qu'« un texte est édité, lorsque, reproduit à beaucoup d'exemplaires par un procédé quelconque, il est gratuitement ou contre paiement, mis à la disposition de quiconque le désire »³.

La lecture d'un livre, entendu au sens qui vient d'être exposé, peut être interdite de diverses façons.

Prohibition de droit naturel

Avant d'exposer les divers modes de droit positif, il importe de rappeler que la lecture d'un livre peut être interdite par le droit naturel. Il s'agit là d'une prohibition individuelle, indépendante de la prohibition de droit ecclésiastique dont nous parlerons plus loin.

Nul ne peut, en effet, sans commettre de faute grave, continuer une lecture dès qu'il se rend compte qu'elle constitue pour lui une occasion de péché.

Ce rappel doctrinal est formulé au canon 1405, § 1, qui déclare que quiconque obtient une permission de lire un livre défendu n'est jamais exempt de la prohibition de droit naturel de lire les livres qui offrent par eux-mêmes un danger spirituel prochain⁴.

Prohibition de droit positif

Autorités compétentes. — Aux termes du canon 1395, le droit et le devoir d'interdire les livres appartiennent non seulement à l'Autorité Suprême pour toute l'Eglise, mais aussi aux Conciles Particuliers et aux Ordinaires des lieux pour leurs sujets. De plus, l'abbé d'un monastère *sui juris*, le supérieur général d'une religion cléricale exempte et, en cas d'urgence, les supérieurs majeurs peuvent interdire certains livres à leurs sujets.

Modes d'interdiction. — L'interdiction des livres peut se faire, soit par voie de disposition générale, soit par voie de disposition spéciale, c'est-à-dire de condamnation expresse. Les autorités inférieures au Saint-Siège procèdent suivant ce dernier mode.

Condamnation expresse par l'Ordinaire du lieu. — Quand un Ordinaire du lieu veut interdire à ses sujets la lecture d'un livre, d'un journal ou d'une revue, il est libre de choisir le moyen qu'il juge le plus apte de porter cette prohibition à la connaissance de ses fidèles. Il peut en faire l'objet d'une lettre circulaire; il peut aussi émettre un communiqué qui sera publié dans un périodique diocésain ou encore transmis aux principaux journaux en circulation dans la région.

D'autres fois son intervention se limitera à déclarer qu'un imprimé, livre, journal ou feuillet de propagande par exemple, tombe sous les dispositions générales du canon 1399, dont nous parlerons plus loin.

Condamnation expresse par le Saint-Siège

L'intervention du Saint-Siège revêt diverses modalités. — *Le mode habituel* consiste dans un décret spécial de la Sacrée Congrégation du Saint-Office. C'est ce

qu'on a l'habitude d'appeler la mise à l'Index ou encore au catalogue de l'Index.

Le décret spécial du Saint-Office peut se rencontrer sous diverses formes également :

a) Le plus souvent, il interdit l'usage de tel livre déterminé ;

b) Tantôt il prohibe une partie des œuvres d'un auteur, comme les romans scabreux (*omnes fabulae amatoriae*) d'Alexandre Dumas, père et fils ;

c) Plus rarement le décret prohibitif englobe toutes les œuvres (*omnia opera*) d'un auteur, comme ce fut le cas pour les œuvres d'André Gide ;

d) Il peut arriver qu'une doctrine soit condamnée à l'occasion de la publication d'un livre.

Le mode exceptionnel ou très peu souvent usité est la prohibition promulguée par des Lettres Apostoliques.

Il s'agit alors d'une condamnation portée par un décret personnel du Souverain Pontife, avec mention du titre de l'ouvrage et du nom de l'auteur. C'est le cas par exemple de *Paroles d'un croyant* de LAMMENNAIS, condamné par une Lettre Encyclique de Grégoire XVI, en date du 25 juin 1834.

Les ouvrages ainsi condamnés sont très peu nombreux. On en a compté 82 au XVIII^e siècle et 3 seulement au XIX^e. Il est facile de les reconnaître dans l'*Index librorum prohibitorum* où leur mention est précédée en marge d'un sigle particulier en forme de croix (†).

Notons enfin que les livres condamnés nommément par Lettres Apostoliques sont défendus sous peine d'excommunication spécialement réservée au Saint-Siège⁶.

Catalogue de l'Index

La liste officielle des ouvrages prohibés par une condamnation expresse du Saint-Siège est publiée par les soins du Saint-Office dans un volume édité à la *Typis Polyglottis Vaticanæ* sous le titre exact d'*Index librorum prohibitorum*. Cet ouvrage est révisé et réédité de temps à autre⁷.

Les condamnations qui surviennent de nos jours sont habituellement portées à notre connaissance par les journaux ou les revues. Il importe d'en conserver le texte pour maintenir notre liste à la page et être en mesure de répondre à une demande éventuelle de renseignements de la part de nos fidèles.

Condamnation par voie de disposition générale, canon 1379

Nécessité. — La condamnation individuelle des livres est une mesure répressive dont l'efficacité est incontestable, mais qui est loin d'être suffisante pour protéger adéquatement les fidèles contre le poison de la mauvaise littérature.

Les autorités compétentes ne peuvent en effet examiner toutes les publications qui paraissent à un rythme toujours croissant. Ce serait une tâche impossible.

D'autre part, le Saint-Office ne va pas lui-même, au moyen d'agents, rechercher des livres pour les étudier⁸. Quand un livre lui est soumis, il l'étudie et le juge. Mais les autres continuent de circuler.

Il fallait donc trouver un moyen de prohiber la lecture des mauvais livres, même s'ils n'ont pas été l'objet d'une condamnation expresse ou individuelle.

C'est pourquoi l'Eglise décida de prohiber les livres, non seulement par voie de disposition spéciale, mais aussi par voie de disposition générale, c'est-à-dire par la promulgation d'une loi générale proscrivant à l'avance et en bloc tous les livres de certaines catégories bien déterminées.

Dans la législation actuelle cette loi générale est contenue dans le canon 1399⁹.

Effet automatique. — Comme nous venons de l'indiquer, des livres sont condamnés automatiquement, sont prohibés de plein droit (*ipso jure prohibentur*, dit le canon 1399) dès qu'ils tombent sous l'une ou l'autre des douze catégories énumérées au canon 1399, et cela sans qu'aucune déclaration de l'autorité romaine ou diocésaine soit nécessaire.

Actes interdits. — Les actes interdits sont exactement les mêmes que si ces livres avaient été condamnés par un décret spécial, individuel.

Dès qu'un livre entre dans un des paragraphes du canon 1399, on ne peut « sans la permission requise, ni l'écrire, ni le lire, ni le garder, ni le vendre, ni le traduire, ni le communiquer à d'autres de quelque façon que ce soit » (canon 1398, § 1). Il faut ajouter qu'un livre prohibé ne peut être réédité que lorsqu'il a été corrigé (canon 1398, § 2).

Quelques indications. — Ce n'est pas le lieu de faire un exposé élaboré de chacun des paragraphes du canon 1399. D'amples commentaires se trouvent dans les auteurs de Théologie morale¹⁰ et de Droit canonique¹¹.

Qu'il suffise de signaler, dans la littérature courante, les écrits qui peuvent présenter un danger pour la foi ou pour la morale.

Parmi les écrits dangereux pour la foi, il faut ranger d'abord les Bibles protestantes, qui sont placées dans les chambres des hôtels ou des motels, ou qui aujourd'hui sont même distribuées de porte en porte.

Il faut y joindre toute édition de la Bible, accompagnée ou non de commentaires, qui n'est pas munie de l'*Imprimatur* ecclésiastique. L'absence de ce signe suffit à la classer parmi les livres interdits (can. 1391 et canon 1399, n. 5).

Entrent aussi dans cette catégorie d'écrits défendus, les livres, de n'importe quel auteur, qui sont consacrés à la défense de l'hérésie, ou du schisme ou de thèses ruineuses des fondements de la religion¹². C'est à ce titre qu'est interdite toute littérature de propagande, livre, journal ou pamphlet, des communistes ou des Témoins de Jéhovah.

Parmi les écrits dangereux pour les mœurs, il faut signaler en premier lieu ceux qui propagent le néomalthusianisme et les moyens anticonceptionnels.

En second lieu, et c'est la catégorie la plus considérable, viennent tous « les livres qui *ex professo* traitent de choses lascives ou obscènes, les racontent ou les enseignent » (can. 1399, no 9). Un mot de commentaire rendrait de grands services au lecteur. Voici celui qu'en fait Boudinhon¹³ :

« La prohibition du droit ecclésiastique est basée sur celle du droit naturel, mais elle ne s'étend pas aussi loin. Le droit naturel proscrit en effet d'une manière plus ou moins grave, suivant l'objet et les circonstances individuelles, non seulement ce qui est obscène ex professo, mais encore ce qui est simplement immoral, dangereux, ou même léger. Pour qu'un livre tombe sous le coup de cette règle de l'Index, il ne suffit pas qu'il offre un danger pour les mœurs: c'est malheureusement le cas de beaucoup de romans; il doit attaquer directement les mœurs et la décence, en exposant, racontant ou enseignant des obscénités; c'est ce qu'on a appelé de nos jours la littérature pornographique.

Exposer des choses obscènes, en traiter directement, c'est en faire l'objet principal du livre, de manière à provoquer ainsi les imaginations, les pensées, les désirs mauvais. Les raconter, c'est en faire la description, vraie ou supposée, de manière à provoquer le même résultat. Les enseigner est pire encore: c'est expliquer à dessein, les moyens de se procurer de honteuses jouissances et corrompre ainsi presque fatalement les lecteurs, surtout les jeunes gens. »

Directives pratiques. — Même si quelqu'un est bien disposé à l'endroit des lois de l'Église, le problème concret est souvent de savoir si tel livre, qui semble sujet à caution, tombe sous le coup de l'un des douze numéros ou décrets du canon 1399.

Il faut d'abord consulter l'*Index librorum prohibitorum* que nous aurons eu soin de garder à jour, en conservant le texte des condamnations subséquentes à la dernière édition. Il arrive parfois, en effet, même si la chose est plutôt rare, que le Saint-Office intervienne pour déclarer prohibé un livre que les décrets généraux du canon 1399 placent déjà parmi les livres interdits. Une telle déclaration, qui est aussi une condamnation particulière, lie *obligatoirement* tous les fidèles.

En second lieu, il faut s'enquérir si le livre en question n'a pas fait l'objet d'une intervention de la part d'un évêque qui déclare que le livre est prohibé en vertu du canon 1399. Mais alors, on peut se demander quelle est la valeur obligatoire d'une telle déclaration. Tous les sujets de cet évêque doivent tout simplement se soumettre et accepter par obéissance cette déclaration. Pour les autres, pour ceux qui ne sont pas les diocésains de cet évêque, il y a une *obligation prudentielle*¹⁴ à conformer sa conduite à cette déclaration.

A défaut de ces informations autorisées, il est de notre devoir de recourir à d'autres sources. Signalons les ouvrages de Bethléem, Sagehomme, Parvillez et aussi les diverses revues bibliographiques qui ont rendu des services très appréciables. Les renseignements que fournissent ces instruments n'ont pas la valeur d'une déclaration autorisée, mais ils s'imposent à la prudence. Le Père Charland écrit à ce propos: « Ce serait sans doute exagérer le caractère de semblables informations et de toutes celles qui leur ressemblent que de les doter d'une valeur obligatoire pour la conscience des lecteurs.

Les appréciations de l'abbé Bethléem et de ses collaborateurs ne se présentent pas avec une telle prétention. Elles s'adressent tout simplement à la prudence chrétienne »¹⁵.

Il est aussi indiqué de recourir aux lumières de confrères sages et prudents qui sont plus au courant que nous sur la valeur morale des productions littéraires.

Quand enfin tous les moyens disponibles sont épuisés, il nous reste à relire le canon 1399 pour vérifier si le livre n'entre pas dans l'une des catégories visées par ce canon. Même si dans notre opinion ainsi formée, le livre ne semble pas interdit, l'obligation, selon la loi naturelle, subsiste toujours d'en abandonner la lecture dès qu'on s'aperçoit qu'elle constitue un danger spirituel prochain. Dans certains cas, il suffira de quelques pages pour s'en rendre compte.

— *Une dernière observation servira de conclusion.* L'obligation de la loi qui interdit la lecture des livres prohibés, soit par une condamnation expresse, soit par le canon 1399, est fondée sur la présomption d'un danger commun. En d'autres termes, comme s'exprime Naz, « la loi n'est pas fondée ici sur la certitude, mais sur la possibilité d'un danger qui n'appartient pas à l'appréciation des sujets »¹⁶. C'est pourquoi, aux termes du canon 21, même si le danger n'existe pas dans un cas donné, la loi continue néanmoins d'obliger¹⁷. Et celui qui croit avoir une raison valable de lire un livre défendu doit en demander la permission à l'autorité compétente.

Mgr Gédéon PETIT, P.D.

1. Canon 1384, § 1: « Ecclesiae jus est exigendi ne libros quos ipsa iudicio suo antea non recognoverit fideles edant, et a quibusvis editos ex justa causa prohibendi ».

2. Canon 1384, § 2: « Quae sub hoc titulo de libris praescribuntur, publicationibus diariis, periodicis, et aliis editis scriptis quibuslibet applicentur, nisi aliud constet ».

3. JOMBART, EMILE, s.j., *Censure des livres*, dans *Dictionnaire de Droit canonique*, t. III, col. 157. Pour un exposé plus complet voir GAGNON, abbé EDOUARD, p.s.s. *La censure des livres*, Les Thèses canoniques de Laval, Thèse no 3, Québec, 1945, pp. 89-90.

4. Canon 1405, § 1: « Licentia a quovis obtenta nullo modo quis eximitura prohibitione juris naturalis legendi libros qui ipsi proximum spirituale periculum praestant. »

5. CAPPELLO, FELIX M., s.j., *Tractatus Canonico-Moralis de Censuris juxta Codicem Juris Canonici*, 3 ed., Taurinorum Augustae: Marietti, 1933, n. 229, 2.

6. Cf. canon 2318, § 1. Il est à noter que le mot « livre » usité dans ce canon doit être pris au sens strict: c'est un ouvrage imprimé, d'une certaine importance matérielle et ayant une suffisante unité de sujet.

7. La dernière édition que nous connaissions date de 1948.

8. Le canon 1397, § 1, rappelle à tous les fidèles, aux clercs en particulier, qu'ils ont l'obligation de dénoncer aux autorités compétentes les livres qu'ils jugent pernicieux.

9. Il n'est pas nécessaire de reproduire ici le texte latin de ce canon. Pour le bénéfice de nos lecteurs qui ne sont pas familiers avec le latin, en voici la traduction telle qu'elle se trouve en appendice de l'ouvrage du Père RAYMOND-M. CHARLAND, O.P., *L'Index*, Ottawa: Les éditions du Lévrier, 1938, pp. 182-185:

Canon 1399. *Sont prohibés de plein droit:*

1. Les éditions du texte original et des anciennes versions catholiques de la Sainte Ecriture, même celles de l'Eglise orientale, publiées par des écrivains non catholiques; de même aussi les versions en n'importe quelle langue qu'ils auraient faites ou éditées.

2. Les livres de n'importe quels auteurs qui défendent l'hérésie ou le schisme, ou qui, de quelque façon que ce soit, tentent de détruire les fondements mêmes de la religion.

3. Les livres qui, de parti pris, attaquent la religion ou les bonnes mœurs.

4. Les livres de tous les auteurs non catholiques qui traitent *ex professo* de religion à moins qu'il ne soit évident qu'ils ne contiennent rien de contraire à la foi catholique.

5. Les livres dont il est question aux canons 1385, § 1, n. 1, et 1391; de plus, parmi ceux dont il est question au can. 1385 précité, § 1, n. 2, les livres et les opuscules qui racontent des apparitions nouvelles, des révélations, des visions, des prophéties et des miracles, ou qui introduisent des dévotions nouvelles, même sous prétexte qu'elles sont privées, s'ils sont édités sans qu'on ait observé les prescriptions canoniques.

6. Les livres qui attaquent ou tournent en dérision l'un quelconque des dogmes catholiques; ceux qui soutiennent des erreurs proscrites par le Siège Apostolique; ceux qui déprécient le culte divin; ceux qui tendent à ruiner la discipline ecclésiastique et ceux qui, de parti pris, insultent la hiérarchie ecclésiastique, l'état clérical ou religieux.

7. Les livres qui enseignent ou recommandent la superstition de quelque genre qu'elle soit, les sortilèges, la divination, l'évocation des esprits et autres choses semblables.

8. Les livres qui prétendent établir la licéité du duel, du suicide ou du divorce; ceux qui traitent des sectes maçonniques et autres sociétés secrètes, prétendent qu'elles sont utiles et qu'elles ne nuisent ni à l'Eglise ni à la société civile.

9. Les livres qui *ex professo* traitent de choses lascives ou obscènes, les racontent ou les enseignent.

10. Les éditions des livres liturgiques approuvés par le Siège Apostolique dans lesquelles quelque chose aurait été changé et qui, de ce fait, ne concorderaient plus avec les éditions authentiques approuvées par le Saint-Siège.

11. Les livres qui divulguent des indulgences apocryphes ou qui auraient été proscrites ou révoquées par le Saint-Siège.

12. Les images, quel que soit leur mode d'impression, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Bienheureuse Vierge Marie, des Anges et des Saints ou autres serveurs de Dieu, qui ne seraient pas conformes au sentiment de l'Eglise et à ses décrets.

10. Voir, par exemple, AERTNYS-DAMEN, *Theologia moralis*, tom. I, n. 1087; MERKELBACH, *Summa Theologiae moralis*, tom. I, nn. 770-772.

11. Voir, par exemple: Beste, *Uldaricus, Introductio in Codicem*, éd. 4, pp. 758-763; BOUNDINHON, Mgr Auguste-Marie, *La nouvelle législation de l'Index*, 2e éd., Paris: Lethielleux, 1925; CHARLAND, *L'Index*. CANCE, Adrien, *Le Code de Droit Canonique*, Paris: Gabalda, tom. III, n. 105.

12. Il faut ne pas oublier qu'aux termes du canon 2318, § 1, tous ceux qui sciemment, sans la permission requise, lisent ou conservent chez eux pendant quelque temps les livres d'apostats, d'hérétiques et de schismatiques qui soutiennent l'apostasie, l'hérésie ou le schisme, encourent par le fait même une excommunication spécialement réservée au Saint-Siège.

Comme nous sommes en matière de droit pénal, le mot « livre » est à prendre ici au sens strict.

13. *La nouvelle législation de l'Index*, pp. 112-113.

14. CHARLAND, *L'Index*, p. 167.

15. *L'Index*, p. 169.

16. *Traité de Droit canonique*, Paris: Letouzey et Ané, 1946, no 143.

17. Canon 21: « *Leges latae ad praecavendum periculum generale, urgent, etiamsi in casu particulari periculum non adsit.* »

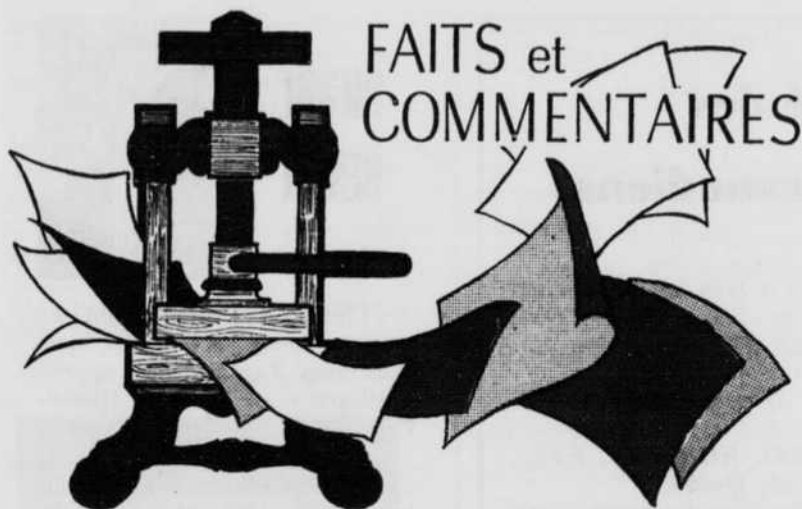
LE CATÉCHISME BIBLIQUE DES ENFANTS

Le procédé du *Catéchisme biblique des enfants* est très simple. Un court entretien d'abord sur les grandes vérités, suivent quelques questions s'y rapportant, un extrait de l'Evangile, une explication liturgique, et enfin un conseil d'application pratique.

Le jeune élève apprendra ainsi à se familiariser avec les aspects profonds et divers de sa vie catholique. Des formules simplifiées l'aideront à mieux comprendre les vérités de sa foi et insensiblement il parviendra à les faire passer dans sa vie quotidienne.

FIDES
MONTRÉAL et PARIS

224 pages
\$1.25



FAITS et COMMENTAIRES

Un congrès de la Presse catholique

PARIS (CCC) — Le prochain congrès du Centre national français de la Presse catholique se tiendra à Paris, les 27 et 28 octobre 1962. Il aura pour thème général: « Apostolat et opinion publique ».

Ces congrès se tiennent tous les trois ans. Mais la prochaine réunion aura un aspect différent des

précédentes. En effet, pour donner plus de sens à cette manifestation, elle aura lieu en accord avec l'Association nationale française des périodiques de province, qui groupe la plupart des hebdomadaires diocésains, et, en outre, elle se déroulera en liaison avec les Centres diocésains d'information et d'Action catholique.

Un ouvrage de Jean Lacroix

HISTOIRE ET MYSTÈRE

Jean Lacroix vient de publier, chez Casterman, un ouvrage intitulé Histoire et Mystère. Voici comment, dans l'avant-propos, l'auteur délimite son propos: « D'une part, l'erreur d'un certain progressisme est de tout raplatir sur le plan horizontal, de ne pas voir que la destinée de l'homme ne saurait s'épuiser dans son devenir historique, ou de concevoir l'eschatologie comme un développement et un aboutissement naturel de l'histoire elle-même. A force d'insister sur l'historicité de l'homme, on tombe dans l'historicisme... D'autre part, l'erreur d'un certain « eschatologisme » est de refuser l'histoire et de s'en évader, de nier en somme l'incarnation, de faire du surnaturel une pure évasion. » Jean Lacroix tente de réconcilier progrès et eschatologie, histoire et mystère.

ODETTE OLIGNY



Odette Oigny, journaliste et commentatrice bien connue, vient de mourir à l'âge de 61 ans. Native de Troyes, en France, elle était venue s'établir au Canada en 1919, où elle fit une brillante carrière comme journaliste et publiciste. Elle était également l'auteur de quelques ouvrages: *Le Talisman du Pharaon* (Prix d'Action intellectuelle de la Saint-Jean-Baptiste), *Entre vous et moi*, *Nos animaux domestique*, *Le cheval d'or* et *l'Amour du clair matin*.

Le 800e numéro de la "France catholique"

PARIS (CCC) — A l'occasion de la sortie de son 800e numéro, la France catholique a donné, à Paris, à la Maison des polytechniciens, une réception à laquelle ont participé S. Em. le cardinal Feltrin, S.E. Mgr Bertoli, nonce apostolique; Mgr Rupp, et plusieurs prélats, des membres du Parlement, de l'Académie française et de l'Institut, de la Sorbonne et de l'Institut catholique, des grands corps de l'Etat, de l'Action catholique et de la presse.

Le cardinal archevêque de Paris a donné lecture d'une lettre adressée par S. Em. le cardinal Cicognani, au nom de S.S. Jean XXIII, à M. Jean de Fabrègues, directeur de la France Catholique et dans laquelle le Saint-Père, se réjouissant de l'œuvre accomplie, rappelle les orientations maintes fois données à la presse catholique.

Le cardinal, joignant ses félicitations à celles du Saint-Père, dit, lui aussi, les devoirs des journalistes catholiques et rappela l'œuvre de journaliste et d'écrivain de M. de Fabrègues, à qui il remit la cravate de commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.



La Société des Libraires canadiens

V. Martin

La Société des libraires canadiens a tenu sa réunion annuelle mercredi le 25 avril 1962, dans la ville de Granby, Qué. Voici la liste des membres du Conseil d'administration élus pour 1962-63:

Président: M. VICTOR MARTIN, directeur des librairies Fides,

Vice-président: Le Rév. Frère MARCEL NQRBERT, F.E.C., directeur du Centre pédagogique de Québec,

Secrétaire: M. Roger BRISSETTE, directeur des ventes et de la publicité aux Librairies Dussault,

Trésorier: Le Rév. Frère LUC-M. LACROIX, O.P., directeur adjoint des Editions du Lévrier,

Conseillers: M. Roland SASSEVILLE, directeur des ventes de la librairie Beauchemin; M. Raymond HOUDE, directeur général du Centre de psychologie et de pédagogie; M. Dominique PARENT, gérant de la Librairie des Presses universitaires Laval de Québec.

Sont délégué au Conseil supérieur du livre pour 1962-63: M. Victor Martin, Rév. Frère Luc Lacroix, o.p., M. Dominique Parent, M. Lucius Laliberté.



PIERRE
BENOIT

« L'écrivain Pierre Benoit est mort le 3 mars, à 7 heures, après deux mois d'agonie, dans sa villa « Allegría » de Ciboure (Basses-Pyrénées). Il était âgé de 75 ans.

Pierre Benoit était né à Albi, le 16 juillet 1886. Mais d'une famille originaire des Landes. Ayant publié sans grand succès quelques recueils de poèmes (*Diadumène, les Suppliantes*), il conquit d'un seul coup un immense public avec ses deux premiers romans: *Koenigsmark* (1917) et *l'Atlantide* (1919). Depuis lors, Pierre Benoit a publié près de 50 romans, tous écrits selon la même technique qui lui avait si bien réussi: mélange savamment dosé d'intrigues étranges et mouvementées, d'héroïnes romantiques et fatales (signe particulier: tous leurs prénoms commencent par la lettre A), de héros sympathiques et ardents, de nombreux coups de théâtre, le tout sur fond historique ou exotique. Oeuvres d'inégale valeur littéraire et morale, mais dont il est difficile de nier (surtout dans la première moitié de sa carrière) la verve, la richesse inventive, l'ironie et l'époustouflante maîtrise d'écriture.

Membre de l'Académie française depuis 1931, il devait démissionner (démission refusée d'ailleurs) en 1959, après l'échec sous la Coupole de son ami Paul Morand. Depuis lors, depuis surtout la mort de sa femme, il vivait retiré dans sa propriété de Socoa, près de Saint-Jean-de-Luz.

Ses principales oeuvres: *Pour Don Carlos* (devenu, au Châtelet, opérette à succès), *le Lac salé, la Chaussée des géants, Mademoiselle de La Ferté, la Châtelaine du Liban, Alberte, le Roi lépreux, Erromango, le Soleil de minuit, Lune-garde, Jamrose, Saint-Jean d'acre,*

La journée mondiale de la poésie



M. Roger Brien vient d'être nommé co-directeur pour le Canada (pour tout le Canada français) de la Journée mondiale de la Poésie qui doit se célébrer le 15 octobre prochain. Cette journée qui a lieu chaque année a pour but de revaloriser le poète dans notre monde technique et matérialisé. La directrice du *WORLD POETRY DAY* est Mme Emma S. Wood, de Philadelphie.

M. Henri Thiébaud, mieux connu au Canada sous son pseudonyme de Gille Phabrey, vient de mourir à Paris le 10 avril dernier, à l'âge de 79 ans. Il était l'auteur d'un certain nombre d'ouvrages dont quelques-uns ont été publiés au Canada, aux Editions Fides (*Le Portier de saint Joseph et plusieurs brochures pour enfants dans la collection Belles légendes*).

IN MEMORIAM:
GILLE PHABREY

A la Société Royale

Deux écrivains canadiens de grande valeur viennent d'être reçus à la Société Royale du Canada: ce sont Mme Germaine Guèvremont et M. Claude-Henri Grignon. La première s'est acquis une réputation internationale avec *Le Survivant*; le second est l'auteur de *Un homme et son péché*.



les *Compagnons d'Ulysse*, *Bethsabée*, les *Agriates*, etc. ¹ Plusieurs de ces livres ont été portés à l'écran.

La plupart de ces romans, d'une lecture agréable et facile, doivent cependant être réservés à un public formé. »

(Communiqué paru dans *LA CROIX* [P.F.] 5 mars 1962, p. 1)

(1) Voir la cote de ces ouvrages dans Sagehomme.

25 ANS DE SERVICE



M. Paul-A. Poirier, gérant-général des éditions Fides, célébrait ces jours derniers le 25^e anniversaire de son entrée au service de cette importante Maison d'édition canadienne. M. Poirier fut le premier laïc à prendre un emploi chez Fides. Aujourd'hui on en compte 175 à œuvrer au siège social, rue Saint-Jacques à Montréal, à l'imprimerie, dans les succursales du Canada et celle de Paris, France.

INDEX DES AUTEURS

- | | |
|---|--------------------------------|
| ADAMSON (J.), p. 263 | HUTCHISON (A.), p. 265 |
| *** <i>L'administration fédérale du Canada</i> , p. 255 | INNES (H.), p. 265 |
| ALTANER (B.), p. 260 | JODOIN (R.), p. 263 |
| ANDERSON (V.), p. 265 | JOMIN (H.), p. 266 |
| BELLAT (P.), p. 265 | JOUBERT (L.), p. 266 |
| BERGES (Y.-G.), p. 265 | LANCKER (H. de), p. 266 |
| BERTIN (C.), p. 265 | LOLOS (K.), p. 266 |
| BLANCHARD (R.), p. 265 | MALAVOY (A.), p. 257 |
| CAU (J.), p. 261 | MARTIN (C.), p. 266 |
| CHAUFFIN (Y.), p. 265 | MAYER (T.), p. 266 |
| CHENEVIÈRE (M.E.), p. 262 | MAZZETTI (L.), p. 266 |
| CORIN (J.-Y.), p. 263 | MORRISON (M.), p. 263 |
| CRISENOY (M. de), p. 263 | PAKRAVAN (E.), p. 266 |
| FARALE (D.), p. 265 | PERRET (J.), p. 266 |
| FILCHNER (A.), p. 258 | SAROYAN (W.), p. 266 |
| GAGNON (M.-A.), p. 265 | SAUTERON (F.), p. 266 |
| GRANGUILLAUME (D.), p. 265 | STEINMANN (J.), pp. 259 et 260 |
| GREENE (G.), p. 261 | THERIAULT (Y.), pp. 256 et 265 |
| GUERIN (E.), p. 258 | TECCHI (B.), p. 266 |
| HAMELIN-ROUSSEAU (B.), p. 255 | THOREAU (H.D.), p. 266 |
| HENRY (A.-M.), p. 261 | TOUPIN (P.), p. 257 |
| HULME (K.), p. 265 | TRUC (G.), p. 251 |
| | VITOUX (P.), p. 266 |

LECTURES

REVUE MENSUELLE DE CULTURE ET DE BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

publiée par le

SERVICE DE BIBLIOGRAPHIE ET DE DOCUMENTATION DE FIDES

25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1 — Un. 1-9621

Direction: R.P. Paul-A. MARTIN, c.s.c.

Rédaction: Rita LECLERC

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.

Abonnement annuel: \$2.00

Le numéro: \$0.20

Publication approuvée par l'Ordinaire

Adrienne Choquette a publié, à l'Institut littéraire du Québec, une nouvelle intitulée *Laure Clouet*, nouvelle qui a mérité d'être couronnée par le Jury des Lettres comme étant la meilleure œuvre canadienne de l'année. Remarquablement écrit, cet ouvrage retrace l'évolution psychologique d'une vieille demoiselle qui, après avoir vécu fort égoïstement, ouvre son cœur et sa maison à la détresse d'autrui.



LAURE CLOUET : hier et aujourd'hui

NOËL et le nouvel an passés, la ville glissa dans le silence refermé sur elle ainsi que des bras puissants et froids. C'était, du temps de Mme Clouet, le signal d'une longue retraite devant le feu de bûches du petit salon dont la lueur, prétendait-elle, suffisait pour une lecture à haute voix des poésies expurgées de M. Victor Hugo. Dès lors, on ne sortait plus que pour la messe dominicale et la confession mensuelle allongée des formules du rituel pour durer le temps convenable. Et les jours ressemblaient à un vieux chien paresseux qu'il faut pousser du pied pour le faire avancer. Parfois même, on avait l'impression que le temps s'immobilisait à la façon d'un balancier d'horloge mal réglé. S'étant arrêté sans raison, il repartait de même. Moyennant un peu d'imagination, on pouvait le voir, au bout d'un moment, tourner en rond comme s'il était allé trop vite et ne savait plus que faire entre les minutes. Quelqu'un, parfois, soupirait: « Comme le temps passe ! », mais c'était toujours une personne d'âge venue dire bonjour en passant et boire une tasse de thé. Ces visites ne grignotaient qu'une heure à la fois. On se retrouvait ensuite face à face avec le reste de la journée, et celle-ci vous examinait de ses yeux fixes qui contenaient toutes les saisons sans avoir gardé le souvenir d'aucune d'elles.

C'était autrefois.

Il y avait eu aussi autrefois Mlle Marie-Laure Clouet à l'existence réglée comme du papier à musique et dont les habitudes avaient le poids des épaves de mer. Dans ce temps-là, quel que fût aux branches naissantes le frémissement de la nouvelle saison, c'était pour Laure la date du grand ménage ou de la fin du chauffage. Dans ce temps-là, sans souci des douces violences du printemps, les soirées de Laure Clouet se prolongeaient sur des papiers d'affaires envoyés par le notaire. Dans ce temps-là... Mais il semblait aujourd'hui si loin le dernier mois d'avril où toutes ces choses s'accomplissaient que Laure elle-même se demandait tout à coup: « Est-ce qu'il y a seulement un an ou dix ans que j'ai fait peindre les contrevents ? »

Maintenant on voyait des choses surprenantes. On voyait, par exemple, Mlle Clouet se coiffer de paille et de rubans, on la voyait s'attarder dans les boutiques de mode. Elle avait avec l'architecte un long entretien dont elle révélait à Mme Boies-Fleury le renversant secret:

— Monsieur Gilbert assure que rien n'est plus facile de séparer le rez-de-chaussée de l'étage. Il ferait même une entrée particulière. Mes Brière seraient ainsi parfaitement chez eux.

Mme Boies répondait songeusement:

— Tu as l'air d'une lampe dont on aurait renouvelé l'huile...